

L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris, 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
 Prix de chaque N^o, 75 c. — La collection mensuelle, br., 2 fr. 75.

N^o 386. Vol. XVI. — SAMEDI 20 JUILLET 1850.
 Bureaux : rue Richelieu, 60.

Ab. pour les dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
 Ab. pour l'étranger, — 10 fr. — 20 fr. — 40 fr.

SOMMAIRE.

Histoire de la semaine. — Une explication. — Voyage à travers les journaux. — Sièges occupés à la chambre des Communes par sir Robert Peel. — Courrier de Paris. — Journal et correspondance de Samuel Pepys. — Chronique musicale. — Curiosités de l'Angleterre : les tavernes. — Lho-Sa. — Un perfectionnement de la machine à vapeur. — Correspondance. — Le tailleur. — Train de plaisir à Dieppe. — Revue des arts. — Histoire des végétaux intéressants et utiles : le lotus. — Le dessin sans maître. — Bibliographie.

Proces-verbaux. M. Peitevin, aéronaute, et son cheval. — Arrivée des voyageurs du train de plaisir à Dunkerque. — Ascension de M. Peitevin au Champ-de-Mars. — Les tavernes à Londres, 6 gravures. — Le tailleur, 6 gravures. — Train de plaisir à Dieppe, 10 caricatures par Stop. — Le dessin sans maître. — Rébus.

Histoire de la semaine.

Contrairement à l'usage qui montre sur cette page un dessin politique, nous publions le portrait de M. Peitevin, l'aéronaute, homme et cheval. Personne ne s'est élevé cette semaine aussi haut que cet intrépide cavalier. Nous racontons plus loin son voyage ; nous rentrons dans l'histoire politique.

Nous n'avons rien à dire de la discussion de la loi de la presse ; nous nous bornerons, ainsi que nous l'avons annoncé, à en donner le texte. C'est à cela pourtant que se bornent à peu près les travaux parlementaires. L'Assemblée ne s'est interrompue que pour voter, le 11 juillet, le projet de loi proposé par le ministre de la marine pour la mise en état de siège de l'île de la Guadeloupe. La discussion contradictoire s'est passée entre MM. Schœlcher et Charles Dain, au milieu des préoccupations visibles de l'auditoire, qui avait hâte de revenir à la loi de la presse. La mise en état de siège de la Guadeloupe a été votée par 450 voix contre 194.

La discussion de cette fameuse loi de la presse a encore été brusquement interrompue un jour par un incident qui a rempli la fin de la séance. M. Baze a paru tout à coup à la tribune, et il a donné lecture d'un article publié par le *Pouvoir* (ci-devant *Dix décembre*), dans le numéro de ce jour. M. Baze a conclu en proposant à l'Assemblée d'user de son droit constitutionnel pour traduire à sa barre le gérant de ce *Pouvoir*, comme prévenu d'offense à l'Assemblée. Après une discussion dont l'intérêt historique est digne de l'attention des observateurs, après le rejet de deux ordres du jour qui avaient pour objet de mépriser l'injure, une majorité considérable a décidé, par assis et levé, que le gérant du journal le *Pouvoir* serait traduit à la barre de l'Assemblée, et il y comparait en effet au moment même où nous sommes forcé de mettre sous presse, assisté de M^r Chaix d'Est-Ange comme défenseur. On raconte que le gérant du *Pouvoir* accompagnait M. le président de la République à Compiègne tandis qu'on le décrétait d'accusation, et qu'il n'a appris qu'à son retour son crime et la poursuite dont il était l'objet. M. Granier de Cassagnac (surnom *l'Epoque*) est, dit-on, l'auteur de l'article, et on ajoute qu'il l'avait fait double; celui du *Constitutionnel* était pourtant un peu moins vif, comme il convient à un vieillard; cette réserve, et on ne sait quelle autre considération, a permis à l'As-



M. Peitevin, aéronaute, monté sur *Blanche*, poney appartenant à M. Pellier.

semblée de borner ses poursuites à une seule des deux copies.

Itaiam, Itaiam. Enfin, la loi de la presse a été votée; la loi de haine, comme dit le *Journal des Débats* qui n'est pas suspect, est une loi de l'État. 392 voix contre 265, c'est-à-dire une majorité de 127 voix, s'est prononcée en faveur de cette loi.

Dans le cours de la séance du 13 juillet, le président a donné connaissance à l'Assemblée d'une proposition ayant pour but de demander la prorogation du 11 août au 11 novembre prochain. M. de Montembert a été nommé rapporteur; il a donné lecture à l'Assemblée de son rapport dans la séance de mardi, lequel conclut dans le sens de la proposition. L'Assemblée a voté mercredi sa prorogation par la résolution suivante :

Art. 4r. L'Assemblée nationale se proroge à partir du dimanche 11 août jusqu'au lundi 11 novembre 1834.

Art. 2. Une commission de vingt-cinq membres sera nommée, au scrutin secret et à la majorité absolue, pour remplir, concurrentement avec le bureau de l'Assemblée, les obligations prévues par l'article 32 de la Constitution.

Art. 3. Les pouvoirs du bureau sont prorogés jusqu'à la rentrée de l'Assemblée.

La discussion générale du budget de 1834 a été ensuite ouverte par M. Fould. Dans un long exposé de la situation de nos finances, le ministre a annoncé un dégrèvement de 27 millions pour la propriété foncière; il pense que la dette flottante dépassera la somme de 345 millions, et qu'on n'aura besoin de recourir ni à un emprunt ni à un nouvel impôt.

A la discussion qui a suivi l'exposé du ministre des finances a été résumée par M. Berryer avec le talent lucide dont il a déjà donné tant de preuves dans les questions arides du budget, on a alors commencé l'examen des divers chapitres.

Un débat fort court, mais assez vif, s'est élevé sur le chapitre 19, relatif au douaire de madame la duchesse d'Orléans. On pouvait croire la question de la légitimité de la dette définitivement tranchée, puisque l'Assemblée s'était prononcée l'an dernier par une loi spéciale. Mais un membre de l'extrême gauche, M. Maigne, a jugé à propos d'y revenir et de demander la suppression du chapitre. M. Maigne a parlé longuement, mais il a été peu écouté, malgré les exclamations de la Montagne. La majorité n'a cru devoir s'associer ni à sa tristesse ni à son indignation; elle a préféré lui répondre par M. V. Lefranc qu'il y avait là une dette contractée solennellement par la France, et que c'était pour elle un devoir d'honneur de la payer.

Le chapitre 40 a été adopté au scrutin par 368 voix contre 177, sur 515 votants.

— La commission de l'Assemblée chargée d'examiner le projet de loi concernant les deux compagnies des chemins de fer de Tours à Nantes et d'Orléans à Bordeaux n'a terminé qu'hier ses travaux. M. Ducos a présenté vendredi son rapport. La commission adopte les conclusions du projet du gouvernement, seulement elle accorde à la compagnie d'Orléans à Bordeaux trois ans pour la pose de la seconde voie de fer, au lieu de deux ans, comme le prescrit le projet. Elle a décliné en outre qu'elle insérerait dans le projet de loi une clause pénale par suite de laquelle les deux compagnies seraient remplacées sous l'empire des clauses de la concession primitive, si dans les délais prescrits par la nouvelle loi elles n'avaient pas accompli les diverses obligations qui leur sont imposées.

— Les nouvelles étrangères les plus intéressantes qui aient été publiées cette semaine concernent l'Espagne. La reine Isabelle a mis au monde un enfant qui n'a vécu que quelques heures. Presque au même instant il se passait à Naples un événement qui n'est pas sans rapport avec celui-ci :

On écrit de Naples, le 11, au *Journal des Débats* :

« Le mariage du comte de Montemolin, fils de don Carlos, avec la princesse Caroline de Naples, pour le roi Ferdinand, a été célébré hier matin dans la résidence royale de Caserte, en famille, sans apparat, sans qu'il eût été adressé ni invitations ni notifications aux représentants des puissances étrangères. Le même secret a donc en quelque sorte entouré la cérémonie nuptiale comme les négociations intimes qui l'ont amenée. Vous savez quel mystère avait été observé à l'égard de la cour de Madrid : c'est avec mystère aussi que des dépenses ont été demandées à Rome par une personne qui y a été expédiée tout exprès, à l'insu de l'ambassade de Naples à Rome, et à l'insu du nonce à Naples. La princesse apporte, assure-t-on, en dot 42,000 ducats de rente (environ 50,000 francs). Quant à M. le comte de Montemolin, il reçoit annuellement 30,000 francs de madame la duchesse de Berri, 30,000 francs de Vienne et autant de Saint-Petersbourg; de plus, les espérances. Il faut le dire, malgré les efforts du roi, ce mariage a un sens politique trop évident pour ne pas faire sensation en Europe. On ne manquera pas sans doute d'insister sur la part qui a prise à cette combinaison madame la duchesse de Berri, comme sur l'origine des ressources financières du jeune prince. Le point le plus saillant, c'est l'alliance naturellement très-arrêtée qui a toujours conservée le comte de Montemolin vis-à-vis du gouvernement espagnol. Voilà, avant tout, ce qui empêche de regarder le mariage comme une affaire purement privée.

— A la même heure où le mariage était célébré à Caserte, le duc de Rivaz quittait Naples sur une frégate à vapeur espagnole, qui lui avait apporté, il y a huit jours, l'ordre de demander ses passe-ports, dans le cas où il n'obtiendrait pas du roi de différer le mariage.

— Le duc de Rivaz, ministre, puis ambassadeur à Naples depuis 1813, était le premier représenté-ent envoyé en Espagne depuis que les relations diplomatiques, interrompues pendant dix ans entre les deux pays, avaient été reprises à la demande de la cour des Deux-Siciles. Par son caractère conciliant, par les qualités aimables de son esprit,

il s'était créé ici une haute position. Il laisse à Naples plus que des regrets, et son départ fait une sensation pénible dans tous les rangs de la société. Le duc de Rivaz n'est pas seulement un diplomate habile, il est aussi un homme de science et de goût. L'étude historique qu'il a donnée, sous le titre de la *Revue de Mazzinelli*, ne manque d'aucunes des qualités qui constituent un écrivain distingué. Des témoignages de sympathie non équivoques l'ont accompagné hier matin jusqu'à bord du *Castello*.

— Une dépêche arrivée hier soir de Sicile signale la présence de l'escadre anglaise en vue de Catane, se dirigeant sur le détroit de Messine.

À propos de la citation du gérant du *Pouvoir* devant l'Assemblée, on rappelle les précédents parlementaires relatifs à des circonstances analogues.

La loi du 19 mai 1849 (art. 41) a conféré aux Chambres le droit d'appeler à la barre les écrivains accusés d'offense envers le corps législatif.

La Chambre des députés, présidée par M. Ravez, lit usage de cette loi contre le gérant du *Commerce*. M. Barthe déclina ce journal, qui fut condamné au minimum de la peine : un mois de prison et cinq cents francs d'amende.

Après la révolution de juillet, la Chambre des députés, sur la dénonciation de M. Viennet, inculpa deux articles du journal *la Tribune*. Ce journal fut défendu par deux de ses rédacteurs, Godefroy Cavaignac et Armand Marrast. Le gérant fut condamné au maximum de la peine. Deux ans après, le *Réformateur* fut poursuivi devant la même juridiction : il fut défendu par M. Raspail, et condamné.

Le *National* fut cité une première fois devant la Chambre des pairs, et à cette occasion Carrel, qui le défendait, déclara qu'à ses yeux la condamnation du maréchal Ney était un assassinat juridique. Ce mot fit un grand scandale, et l'incident serait devenu périlleux pour le défenseur si l'un des pairs présents, le général Excelmans, ne s'était pas écrié à son tour : *Oui, je pense comme M. Carrel, et je réjete que ce fut un assassinat*. M. Pasquier étouffa prudemment le débat, le mot resta, et le gérant fut condamné pour l'article incriminé.

En 1834, le *National* fut encore à comparaître devant la Chambre des pairs. Les lois de septembre permettaient alors d'élever au double le maximum de la peine portée par la loi. Le gérant, étant malade, se fit représenter par M. Émile Péan, ouvrier du journal, et fut défendu par M. Marie. Après un double tour de scrutin, la Chambre des pairs condamna le gérant à un mois de prison et à dix mille francs d'amende, le minimum pour la peine corporelle, et le double du maximum pour le journal.

Le *Sicile* comparut à son tour devant la même Chambre sur la dénonciation de M. Daunant. M. Chamblie, député et auteur de l'article, s'offrit pour répondre de ses œuvres. La Chambre des pairs ne voulut pas de lui. M. Perrée, gérant, se défendit lui-même et fut condamné à un mois de prison et à dix mille francs d'amende.

Tel est l'historique des démentés que la presse périodique a eus avec le corps législatif depuis trente ans. Aujourd'hui les lois de septembre étant abrogées, l'Assemblée n'a plus le droit d'élever l'amende au-dessus du maximum, et les peines dont le gérant serait passible, dans le cas où il serait déclaré coupable, sont celles de l'article 11 de la loi dont nous avons parlé, à savoir : un mois à trois ans de prison, et une amende de cinq cents francs à cinq mille francs.

Une explication.

Le nom du *l'Illustration* s'est trouvé mêlé, ces jours derniers, dans une sottise que celle dont elle laisserait la responsabilité à celui qui la provoquée si ce n'était pas l'occasion d'établir la règle qui doit faire droit dans une question importante. Nous vivons encore sous le régime de la responsabilité collective qui se résume légalement dans la personne du gérant, moralement dans celle du rédacteur en chef d'un journal. Ces deux qualités sont réunies pour *l'Illustration* sous un nom unique, celui de M. Paulin. Sous le régime actuel qui doit encore durer deux mois, grâce à un amendement proposé par M. Taschereau dans la nouvelle loi de la presse, le rédacteur en chef, s'il est gérant, répond doublement de tous les articles qu'il a admis et publiés dans son journal. Il partage la responsabilité morale avec l'auteur si l'article est signé, il est seul responsable si l'article est anonyme, c'est-à-dire qu'il est réputé l'auteur de l'article, et que nul n'a le droit de remonter plus haut que sa personne, pas même lui, puisqu'il ferait en cela acte de lâcheté ou de trahison, et se montrerait par conséquent indigne de la responsabilité et de la confiance de ses collaborateurs.

De qui s'agissait-il dans la querelle? Il s'agissait de savoir quel est l'auteur d'un article très-innocent et qui n'avait que le mérite d'exprimer, le 4 mars 1848, à titre d'encouragement plutôt qu'à titre d'approbation, car l'approbation ne pouvait encore être écrite à cette époque, d'exprimer, disons-nous, le sentiment à peu près universel de la France. Or, cet article non signé est du rédacteur en chef de *l'Illustration*, lequel n'a ni sujet de s'en vanter, ni lieu de le regretter.

Qui ose dire le contraire? Une personne qui croit avoir vu dans les écrits et administratifs du journal le prix de cet acte attribué à un de nos anciens collaborateurs qui a cessé d'être par des motifs qui ne tiennent pas même à un dissimulant politique, mais à des circonstances inutiles à rappeler ici et qui n'ont pu rompre des liens d'amitié for-

tifiés par un dévouement réciproque de vingt-cinq ans entre lui et le rédacteur en chef de *l'Illustration*. Cette personne donc croit avoir vu que le prix de l'article a été attribué à M. Taschereau. On pourrait demander au curieux comment il a pu voir cela dans des écritures dont la vue n'est permise qu'aux administrateurs ou aux intéressés de l'entreprise commerciale! On pourrait lui demander encore comment le hasard, si ce n'est l'indiscrétion, lui ayant fait voir ce qu'il n'a pu voir, il n'a pas compris que l'obligation du secret est en raison directe de l'irrégularité de la découverte; mais la question est hors de propos : supposons qu'en effet M. Taschereau ait touché le prix de cet article du 4 mars 1848. M. Taschereau ne s'en souvient pas, et la chose en effet ne valait pas la peine de faire un nouet à son mouchoir, ou de mettre un petit papier dans sa tabatière, comme aussi elle n'était pas, même après la prétendue révélation, digne de sa colere, de ses réminiscences et des soupçons que notre amitié lui pardonne.

L'article, encore une fois, est du rédacteur en chef de *l'Illustration*, qui que ce soit qui l'ait fourni en tout ou en partie, qui que ce soit qui en ait touché le prix (pardon de cette vieille trop répétée dans le débat, l'article est d'autant plus de ce rédacteur, qu'il n'a été jamais gêné pour substituer dans les articles non signés son sentiment à celui de ses collaborateurs, soit pour élever, soit pour adoucir le ton de ces articles. Il a même fait assez souvent dans des articles signés. Ses collaborateurs n'ont jamais protesté contre sa censure, sachant bien qu'il regarde comme sérieuse sa responsabilité non-seulement devant la loi et les personnes, mais devant l'opinion et le goût des lecteurs de *l'Illustration*. Le rédacteur en chef de ce journal et qui en faisait souvent des changements très-considerables dans certains articles de *l'Illustration*, on les complétant suivant qu'il croyait devoir le faire, en ajoutant au profit de celle de l'auteur, il n'a jamais décliné à son profit ni au profit de la caisse du journal, du prix total de l'article les lignes qui lui appartenaient en propre.

Encore une fois pardon de ce détail ridicule, mais c'est peut-être la réponse la plus concluante pour quelques esprits.

PAULIN.

Voyage à travers les Journaux.

Le moment est venu de chausser nos sandales, de ceindre nos reins et de nous remettre à parcourir, étape par étape, les grands et les petits chemins du journalisme. La nouvelle loi sur la presse ouvre à nos investigations une perspective toute nouvelle; désormais, ce ne sera plus une abstraction que nous aurons en face de nous, soit pour louer, soit pour combattre; encore quelques jours et le journalisme s'effacera devant le journaliste, la responsabilité collective devant la responsabilité d'un seul, la fiction devant la réalité. Cette colossale statue de la presse, qui, depuis trente années, se tenait debout au milieu du forum de la politique, va tomber sous le marteau de nos législateurs, et sur son vaste piédestal nous allons voir surgir tous les petits-grands hommes du *Premier-Baris* et du *Centre-Fort*.

Est-ce un bien? Est-ce un mal? La main sur la conscience, je n'ose avoir encore une opinion bien arrêtée. Tant de raisons sont alléguées pour et contre, que je prends le parti d'attendre et de faire appel à l'expérience: si quelque chose pouvait me faire suspecter ce nouveau cadeau de la majorité, ce serait l'attention qui a déterminé le vote du grand nombre de *Empire-Danons*. Un journal que l'on n'accusera certes pas de mauvais vouloir contre le gouvernement et les chefs de la politique domiante, le *Journal des Débats*, a qualifié cette nouveauté de *loi de haine*. J'ai bien peur que ce mot du plus modéré des journaux dits modérés ne serve un jour de pendant à la récrie antiphrase par laquelle on avait indigné à la loi de M. de Peyronnet le surnom de *loi d'amour*.

Le raisonnement sur lequel s'est appuyé l'un des principaux instigateurs de cette mesure, et qui en a déterminé le succès, est, sans contredit, l'un des plus curieux qui aient jamais enrichi l'arsenal d'un locuteur. « Je suis élu par soixante mille voix, a dit M. Laboulie; et vous journalistes, qui n'êtes élus par personne, vous voulez avoir la prétention de me juger, abrités derrière la barricade de l'anonyme? Pourquoi pas? Quand j'aurais signé mon nom et mon prénom au bas d'un article aurais-je plus le droit de juger l'inviolable M. Laboulie, moi qui n'ai pas, comme lui, l'honneur d'être sorti soixante mille fois de l'urne? Pour être conséquent avec son intention, M. Laboulie aurait dû faire décréter l'inviolabilité du mandataire et renvoyer les journalistes aux comptes-rendus des théâtres, aux rébus, aux logoglyphes et aux canards de ses trois amis ».

M. Laboulie n'a pourtant été jugé que par ses pairs; je comprends cette ambition. Mais qu'il me permette de lui demander s'il ne trouverait pas exorbitante la prétention d'un poète qui dirait à un critique: Avant de juger mon œuvre, prouvez-moi que vous avez autant que moi par l'imagination, prouvez-moi que vous avez du génie. De quel droit aussi des historiens et des philosophes comme Montaigne, Voltaire, Gibbon, MM. Thiers, Guizot, Michelet, de Barante, Augustin Thierry et tant d'autres se sentent-ils permis de porter un jugement sur des empereurs, des rois et des présidents de républiques, eux qui n'ont jamais été ni rois, ni empereurs, ni même représentants de Marseille?

Je sais bien qu'un grand nombre de personnes vous disent: « Le journalisme n'offre aucune garantie, parce qu'il n'est constitué ni sur les bases de l'élection, ni sur les bases de l'examen; parce que le premier venu peut s'improviser journaliste sans passer par le creuset électoral comme les représentants du peuple, et sans subir les épreuves d'un concours, comme les médecins et les avocats. A cela je répondrai: Sous un gouvernement de libre discussion, il doit

être permis à chaque citoyen d'apprécier publiquement à son point de vue les hommes et les choses, pourvu qu'il ne franchise pas les limites posées par la morale, les lois et la bienséance; d'ailleurs, si le journalisme ne subit pas d'examen comme le médecin et l'avocat, il conquiert chaque jour son diplôme à la pointe de sa plume, il fait chaque matin ses preuves devant le public qui est son juge. Il faut qu'à toute heure, sur toutes les questions, il soit prêt; s'il a du talent, il acquiert une légitime autorité qui vaut bien le diplôme de celui-ci et le grade universitaire de celui-là; s'il n'en a pas, il tombe dans la lice, et c'est alors que, pour se remettre de sa chute, il songe quelquefois à se faire élire représentant.

Il est une chose que je redoute dans l'application de la loi nouvelle: c'est la recrudescence de scandales et de personnalités qu'elle déchaînera très-certainement. Les auteurs de la proposition et les membres de la majorité ont-ils sérieusement réfléchi à la responsabilité qu'ils ont assumé? En voulant couper court aux attaques violentes et aux duels de plume, ne préparent-ils pas, au contraire, une guerre plus terrible parce qu'elle sera plus personnelle? N'éternisent-ils pas la haine, non plus de journal à journal, mais d'individu à individu? Sous l'empire de la loi ancienne, s'il m'arrive de glisser dans un article une allusion contre un écrivain rival, l'écrivain se sent à peine effleuré parce qu'il sait que ce n'est pas moi, mais un journal qui l'attaque. A-t-il découvert l'auteur de l'article et veut-il se venger? Il dirigera le lendemain contre moi une attaque indirecte; il me rendra, comme on dit vulgairement, la monnaie de ma pièce, et l'affaire en restera là, mais avec la nouvelle législation ce même article, presque indolent, devient une véritable provocation; car ma signature donne à mes paroles un caractère d'offense personnelle; dans le premier mouvement de la colère, l'offense, perdant toute mesure, répondra par une injure à une épigramme, et voilà la polémique qui dézénere en pugilat. — Nous retournons votre argument contre vous-même, me diront les législateurs moralistes, car l'obligation de la signature rendra l'écrivain dans les bornes des convenances et elle élèvera la polémique en la dégageant des passions et des rancunes individuelles. — Erreur; votre loi est une arme qui servira aux écrivains sans vergogne pour frapper les écrivains qui se respectent. Il est des hommes que l'apposition de leur nom au bas d'un article ne fera pas reculer devant l'outrage déversé à pleines mains, et souvent les outrages aimeroient mieux dévorer l'insulte en silence que d'être forcés de répondre à de certaines signatures.

Je ne veux pas prévoir des jours de tumulte et d'agitations révolutionnaires, quoique, à vrai dire, les dernières années de notre histoire démontreraient peut-être que la crainte d'une crise plus ou moins éloignée n'est pas tout à fait chimérique; mais admettons pour un instant l'hypothèse d'un nouveau février. La foule est victorieuse; elle va arborer le drapeau rouge, et la grande parole de Lamartine n'est plus là pour abriter sous ses magnifiques replis la bourgeoisie éperdue; combien trouverez-vous de journalistes qui oseront monter sur la brèche et présenter leur poitrine? Le journal aurait pu vous défendre au risque même de voir briser ses machines, mais le journal vous l'aurez tué, ô législateurs! il ne restera plus pour faire face à la tourmente que des journalistes, c'est-à-dire des individus isolés qui, si le courage ne leur fait pas défaut à cette heure suprême, manqueront toujours de cette mystérieuse autorité qu'inspirent une intelligence et une force collectives.

Je viens de signaler les principaux inconvénients de la loi sur la presse; mais je reconnais pour être impartial qu'elle offre aussi quelques avantages.

Le premier est de faire disparaître cette classe peu nombreuse, il est vrai, de journalistes marrons qu'on a surnommés avec beaucoup de justesse les *guerrilleros* de la presse; désormais il sera impossible d'être rouge le matin, bleu à midi et blanc le soir. Il faudra absolument adopter une couleur et faire preuve de constance au moins pour un certain temps. Les écrivains dont je parle ne jouiront plus de l'appréciable avantage de publier deux et même trois opinions le même jour. L'affirmation du pour et du contre avec les profits et attachés devient le partage exclusif des avocats. Le journalisme tel qu'il a été constitué jusqu'à ce jour était trop souvent considéré comme un lieu d'asile ouvert à toutes les grandeur déchuës, à toutes les ambitions tombées. Le ministre renversé bien ne pourrais plus tenir un rôle éminent dans son coup de fusil contre son successeur, pour le couvrir par tiers à son tour avec l'espoir de le remplacer le lendemain. Rien ne l'empêcherait de prendre part au tournoi, mais il combattrait la visière levée, et le public pourra jurer si la devise du chevalier de l'opinion est celle du paladin au pouvoir. Les hommes que le rempart de l'anonymé dérobaient dans leurs capitulations de conscience à la justice de l'opinion, y regarderont à deux fois avant de s'engager au service d'un parti qu'ils ne pourront guère abandonner plus tard sans perdre dans le trajet une partie de leur considération. Si cette législation avait existé sous Louis-Philippe, nous aurions comploté bien moins de républicains de la veille le 23 février. En un mot, tout le monde, dans la presse, sera contraint d'arborer sa cocarde à son chapeau, et il n'y aura plus que les représentants, qui, dans les scrutins secrets, pourront encore mettre leur drapeau d'ins leur poche.

Puisque j'ai tant fait que de me lancer dans l'examen de cette question, je ne passerai pas sous silence une autre conséquence favorable de la loi, bien qu'elle n'intéresse que médiocrement le public. La corporation des journalistes complotent un certain nombre de talents vraiment remarquables; j'en pourrais citer quelques-uns qui ont écrit des volumes d'articles dont la publication signée eût assuré la célébrité à leur nom, et qui sont inconnus au dernier des interrupteurs de l'Assemblée législative. N'est-ce pas en quelque sorte une injustice, quand il est donné aujourd'hui

au plus mince discoureur parlementaire, au plus triste faiseur de romans-feuilletons, au plus ordinaire fabricant de vaudeville d'accaparer à son profit au moins un morceau de réputation? La nouvelle loi aura pour résultat de mettre en relief les véritables travailleurs de la presse et elle relèguera dans l'ombre les parasites et les importants. *Un Constitutionnel* le public ne connaît en ce moment que M. Véron; bientôt on saura, à n'en pas douter, que M. Véron n'est pas l'écrivain politique de ce journal. Cela ne diminuera en rien les qualités personnelles de M. Véron, mais cela servira à le classer à la place qui lui est propre, lui et bien d'autres, dans la hiérarchie du journalisme.

Nous avons dit brièvement les vices nombreux et les avantages de la loi nouvelle; c'est au lecteur, qui à les pièces du procès sous les yeux, à se faire une opinion.

Encore un mot sur ce sujet: je doute fort que, parmi les honorables membres de l'Assemblée qui ont voté l'article présenté par MM. Tinguy et Laboulie, il y en ait beaucoup qui se soient rendu un compte exact de la portée de cet article. En dépit de ses appels quotidiens à l'ordre et à la stabilité, la droite elle-même subit tellement l'influence de l'atmosphère révolutionnaire qui nous entoure, que ce sont deux de ses représentants qui ont pris l'initiative de l'une des mesures les plus radicalement révolutionnaires qui se soient produites depuis 1789. Je ne sais plus quel législateur athénien exigeait que, dans les troubles civils, chaque citoyen se déclarât ouvertement pour l'un des deux partis qui divisaient l'État. Nous voici revenus, nous nation d'un âge respectable et d'un courage civil équivoque, à cette phase primitive de l'efflorescence républicaine. Sommes-nous assez virils pour supporter longtemps ce régime substantiel? L'avenir, un avenir prochain nous le dira. Qu'il me soit seulement permis de constater ceci: c'est que, si le journalisme est frappé à mort par cet article 3, comme l'affirment des opinions respectables, ce seront les montagnards unis aux légitimistes qui auront porté la cognée dans le grand chêne dont l'ombre jusqu'à ce jour avait abrité nos nouvelles institutions. De tous les pouvoirs, la presse était le seul qui, depuis trente années, fût resté debout! Royauté, ministères, chambres législatives, le flot révolutionnaire, qui avait tout entraîné, était venu expirer au pied de la puissance du journalisme. Ainsi, l'océan, aux jours de l'équinoxe, bondit dans sa couche, renverse et brise tout ce qui lui fait obstacle, lutte corps à corps avec la falaise dont il déracine les rochers monstrueux, et semble respecter, dans sa colère, le phare sauveur qui illumine la côte.

Cette question intéresse tellement les journaux de toutes les nuances, qu'on ne sera pas étonné qu'elle n'ait laissé de place dans leurs colonnes à aucune autre préoccupation. Un fait cependant s'était produit quelques jours avant la discussion de la loi sur la presse et qui mérite d'être signalé: c'est la rentrée de M. Armand Marrast dans le journalisme. M. Marrast n'est point retourné au journal dont il avait fait l'un des plus éclatants organes de la presse parisienne; il s'est installé au *Credit* et a débuté par la publication d'un article sur sir Robert Peel. On aurait pu craindre que ce talent si souple et si brillant eût perdu, dans l'attente, de sa vigueur et de son éclat; mais ceux qui ont lu l'article du *Credit* sont complètement rassurés à cet égard. C'est encore cette plume acérée et élégante qui se faisait remarquer entre toutes, cette verve toujours prête et cette pensée nette et précise enchaînée dans un style à la fois littéraire et politique. Dans les deux années qui viennent de s'écouler, l'esprit de l'ancien président de l'Assemblée nationale a subi quelques modifications. Qui en doute? Prétendre le contraire, ce serait calomnier son intelligence. Un homme comme M. Marrast n'a pu traverser le pouvoir sans découvrir certains côtés de l'horizon qui jusque-là avaient dû être voilés pour lui. L'article du *Credit* sur Robert Peel est en progrès sur les anciens articles du *National*. Le *National* n'avait, avant 1848, dans M. Marrast, qu'un journaliste (journaliste de premier ordre, il est vrai): le *Credit* a aujourd'hui un journaliste doublé d'un homme d'État.

EDMOND TEXIER (1).

SIEGES OCCUPÉS À LA CHAMBRE DES COMMUNES

PAR SIR ROBERT PEEL.

Vent-on se faire une idée exacte de ce qu'étaient les élections en Angleterre avant la réforme parlementaire, contre laquelle il fut d'ailleurs un rude opposant, on n'a qu'à suivre sir Robert Peel dans ses nominations successives à la chambre des Communes.

En 1809, il attend sa majorité et vient s'élire comme représentant de la vieille ville de Cashel, comté de Tipperary. Il ne s'agit point là de conquérir les sympathies du parti populaire, mais tout simplement la faveur de M. Richard Pennefather, qui, selon l'expression du temps, possédait le *patronage* de Cashel. Était-il avec M. Peel en conformité d'opinions politiques, ou ce dernier eût recours à quelque autre mode d'influence? Il serait assez difficile d'éclaircir aujourd'hui la chose. Quoi qu'il en soit, les douze *electors* de Cashel (le bourg ne comptait pas plus d'électeurs) furent les premiers à accepter les services de l'homme qui devait jeter sur la tribune anglaise un si brillant éclat. Il fut leur représentant jusqu'en l'année 1812, époque où, par des moyens probablement semblables, il acquit les voix du bourg de Chippenham, dans le comté de Wilt. La seule différence entre les deux bourgs, c'est que l'un ne comptait que douze électeurs, tandis que le chiffre s'élevait à cent trente-cinq dans le second.

(1) Les lecteurs de *L'Illustration* se souviendront peut-être que les articles initiaux de *Voyage en France* portaient la signature de *Junius Redivivus*. La nouvelle disposition de la presse devant obliger l'auteur à entrer en pseudonymie, on y résolut dès aujourd'hui, Junius est mort. Que l'article 3 lui soit légal!

Dans l'été de 1817, le représentant envoyé par l'université d'Oxford, sir Charles Abbot, après avoir glorieusement présidé la chambre des Communes pendant seize années, vint se reposer, à la chambre des Lords, de ses rudes travaux. De tous les personnages en évidence, M. Peel semblait le plus apte à recueillir cet héritage électoral. Il avait été l'un des plus dignes élèves de cette université, où, dans l'année 1808, il fut le premier qui remporta la double palme créée tout récemment dans les études classiques et dans les sciences mathématiques. En outre, il s'était montré jusqu'alors un énergique Tory, ou, comme les Irlandais le qualifiaient, un arnangiste de la nuance la plus foncée, un homme prêt à tout faire pour restaurer l'Église et l'État sur les mêmes bases qu'en 1688. Oxford pouvait-il trouver un représentant donnant plus de garanties de loyauté, de savoir et d'orthodoxie? La jeune ambition de M. Canning eût ardemment Ligné un tel honneur; mais en l'année 1817, il aurait craint de se montrer ingrat en se séparant des électeurs de Liverpool qui l'honoraient de leurs suffrages. M. Peel fut donc, dans le mois de juin, nommé sans opposition à cette représentation, qui est considérée comme la plus honorable du pays. Il occupa dans les meilleurs rapports possibles pendant une période non interrompue de douze années. La question du rappel des vieilles lois pénales contre les catholiques romains, question qui brisa tant de liens politiques, devait séparer M. Peel de ses commettants d'Oxford. En l'année 1808, tout semblait mûr pour un changement, et mille expédients furent employés pour arracher à M. Peel, alors ministre de l'intérieur, son opinion bien nette sur la question catholique; mais, avec cette réserve impérissable qui était une de ses qualités distinctives, il mit en défaut tous les députés et tous les curieux, jusqu'à ce que les embarras croissants dans la marche du gouvernement le forcent enfin à se décider, et ce se révéla la terrible vérité que M. Peel avait cessé d'être arnangiste. Les amis dévoués qui d'habitude votaient pour lui à Oxford et les chauds partisans qui s'enrouaient dans les clubs de Brunswick à crier: *Peel et le protestantisme!* ne lui épargnèrent pas les injures pour cette défection imprévue. Le 24 février 1829, il adressa au vice-chancelier d'Oxford une lettre dans laquelle, en phrases habilement tournées, il exposait que la question catholique ne pouvait se résoudre que dans le sens qu'il s'était cru obligé d'adopter; et qu'en conséquence il pensait de son devoir de résigner à cette université le mandat qu'elle lui avait confié pendant tant d'années. La résignation fut acceptée, et M. Peel se porta pour candidat à Chiltern-Hundred; il y rencontra pour concurrent sir Robert Inglis, qui fut élu par 753 voix contre 609. Le ministre fut réduit à recourir à la faveur de sir Manasseh Lopez (ce nom sent l'origine juivo-portugaise), qui possédait le patronage du bourg-pourri de Westbury, dans le comté de Wilt. Il occupa ce siège si peu digne de lui pendant deux ans, jusqu'aux élections générales de 1830, époque où les électeurs de Tamworth lui donnèrent leurs voix. Il a continué à représenter ce bourg jusqu'à sa mort, c'est-à-dire pendant une vingtaine d'années.

Courrier de Paris.

Dans une chronique hebdomadaire qui se publiait à Londres il y a cent ans et plus, *regnait* la reine Anne ou son successeur, on lit à peu près ceci: Les boulevards de ces derniers temps ont troublé les âmes, la politique les attriste outre mesure; aussi notre littérature devient larminoise; nos romanciers mettent un crêpe à tous leurs héros; d'autres, pour échapper à ce grand courant élégiaque, se réfugient dans les voyages imaginaires. C'est afin de se soustraire aux tristesses de la réalité qu'on s'embarque dans le canot de Robinson Crusé ou dans la nacelle fantastique de Gulliver. Et l'observateur anonyme finit par s'écrier d'un ton mélancolique et prophétique: Le temps approche où l'homme saura se frayer un chemin dans les airs et s'envolera de cette terre maudite. C'est pourquoi nous revenons à nos ballons.

Dimanche dernier il en est parti de toutes les couleurs et pour toutes les latitudes. Il n'y a plus de bonne fête sans cet appareil en taffetas gommé. La foule des Garnier et des Margat s'en va fraterniser dans l'atmosphère, à quelques centaines de mètres au-dessus du plancher terrestre. On suit d'un air encore plus émerveillé la gymnastique aérienne de M. Poitevin et de son poney blanc. Cette nouvelle expérience de l'intrépide aéronaute n'a été mêlée d'aucun incident dramatique. Le ciel, d'une admirable sérénité, a favorisé la descente à l'égal de l'ascension. M. Poitevin pouvait inventer des *impressions de voyage* et broder son texte, mais c'est un homme aussi modeste que courageux, et sa narration s'en ressent. À la hauteur considérable où j'étais, dit-il, j'ai distingué le vaste panorama de Paris réduit aux proportions d'un plan ordinaire; mon cheval lui-même semblait contempler avec une certaine intelligence le spectacle de la terre s'enfuyant au-dessous de nous. Et la description s'arrête là, en plein intérêt. On dit qu'un romancier célèbre veut la reprendre et qu'il se propose d'écrire au sein des nuages son prochain roman-feuilleton. Pégase est le seul cheval qui l'enfourcherait dans cette occasion, ce qui est infiniment moins dangereux. Un Anglais aventureux, comme tous les Anglais, avait, dit-on, proposé à l'aéronaute de monter en croupe et de galoper avec lui dans les airs; mais M. Poitevin a cru devoir s'y refuser; et il n'aurait pu (dit-on toujours) se débarrasser des importunités de l'audacieux insulaire qu'en lui abandonnant sa cravache.

Quand on prend du ballon, on n'en saurait trop prendre. Aussi, dans les souvenirs avo-catalanes de cette semaine, on n'oubliera pas la tentative de M. Gale, traversant la Manche à l'exemple de Blanchard et de M. Green; promenade désagréable, quoi qu'en disent les théoriciens qui regardent

ce genre de navigation comme moins périlleux que la traversée en l'air à vapeur.

Paris, selon M. Scribe, dans des bouts-rimés presque célèbres,

Paris est comme autrefois,
Et chaque semaine
Amène
Nouveaux jeux, nouvelles lois.

Eh bien, notre présente semaine se distingue fongièrement des autres; pas plus de nouveaux jeux que de nouvelles lois, on dirait une reprise de la semaine précédente, telle est son originalité. On y a repris la suite du voyage à Dieppe, à Rouen, au Havre, et en attendant que les ballons vous mènent au bout du monde, vous vous arrêterez, s'il vous plaît, à Dunkerque, en vue de notre vignette, et en commémoration de l'arrivée d'un premier convoi de Parisiens dans la ville de Jean Bart. Les rues en grande toilette, les cloches en branle, les tambours battant aux champs, la musique et ses fanfares, les navires qui se pavosaient, et, pour sercroit d'allégresse, plusieurs bateaux à vapeur amenant d'outre-Manche des Anglais en train de plaisir, voilà un échantillon de la fête pour l'éclat de laquelle ces bons Dunkerquois n'ont rien ménagé. Louis XIV entrant en vainqueur dans la ville au milieu de cette brave et française population qui l'appe-

lait ne fut pas mieux accueilli que nos Parisiens. L'hospitalité flamande et picarde venait à leur rencontre les bras ouverts, on les comblait de bénédictions, on les étouffait d'arcolades, le vin coulait partout au plus vil prix, la bière se donnait pour rien, les morilles changées en cartes de restaurateurs leur promettaient des repas montrés à vingt-cinq sous, et ces annonces appétissantes ont tenu parole.

Au Havre, on les a conduits en grand cortège dans tous les observatoires maritimes de la ville, et notamment sur les hauteurs de la côte d'Inguéville dont l'œil embrasse ce vaste panorama qui fait l'admiration du monde. Puis est venue la promenade en mer sur l'*Hercule*, véritable voyage au long cours pour les navigateurs de Bercy ou d'Asnières. Cinq cents Parisiens, parmi lesquels beaucoup de Parisiennes, ont entrepris ce périlleux voyage, ajouta notre correspondant, et tous sont bravement sortis de cette redoutable épreuve. Maintenant les habitants de nos ports n'ont plus qu'un désir, c'est de rendre aux Parisiens leur visite, et demain, aujourd'hui peut-être, ils vont venir, ils viennent, ils sont venus.

A quelle époque d'ailleurs Paris a-t-il mérité davantage son beau nom de capitale de la France? Chaque département, chaque ville vient s'y attabler à tour de rôle, ce n'est plus qu'une vaste hôtellerie, une immense marée d'hommes en

proie au flux et reflux des allants et venants. Le dimanche la ville n'a plus de promeneurs, chaque piéton a l'air d'un voyageur en retard qui se hâte de rattraper la diligence. Les embarcations sont assiégées par une foule idolâtre, et la locomotive ne peut satisfaire tous ses poursuivants.

La quatrième page des journaux provoque à une émigration encore plus lointaine. A chaque instant l'annonce signale le départ prochain de quelque nouvel *Argo* qui s'en va à la conquête de la toison d'or. Tout s'empresse et tout part pour une Californie... en actions. Fiez-vous à la réclame pour traiter ce *California-morbus*. Elle lui a trouvé des baumes ou des dérivatifs souverains. Vingt sociétés dites californiennes se servent de son mirage pour éblouir les amateurs. Qu'étaient-ce que les fameux lions du Mississippi, et qu'est-ce que la loterie du banquier Itheingam en comparaison de ces nouveaux résultats financiers? Au moyen d'une souscription de cinq cents francs, vous risquez de devenir millionnaire dans vos vieux jours. Cent francs vous assurent une aisance très-confortable; à défaut donnez dix francs et même cinq, car il y a un bénéfice proportionnel à toutes les bourses. Et il faut bien que tout le monde vive, y compris les sociétés californiennes. Sérieusement parlant, si tout cet or n'est pas une chimère, la spéculation a du bon et l'idée d'une association n'a rien de répréhensible. Reste à séparer le bon



Arrivée des voyageurs du train de plaisir à Dunkerque, le 13 juillet 1850.

grain de l'ivraie et à débarrasser l'affaire de son alliage de charlatanisme. La confiance publique sera le prix de ce lavage. Faut-il le dire, hélas! les noms de généraux et même d'ex-pairs de France qui n'utiliseraient dans le programme ne paraissent plus maintenant une garantie suffisante. L'amorce de ces titres majestueux ne mord plus sur personne, et, comme trait de mœurs contemporaines, laissons citer une anecdote assez récente empruntée au *Courrier de Paris* de la Belgique.

Ce spirituel chroniqueur assure que les habiles d'une compagnie arifère avaient recruté un très-honorable officier général pour servir d'appui aux actionnaires et autres prenant part. Le glorieux vieillard, qui n'avait pas la conscience entière du rôle grotesque qu'on lui faisait jouer, figurait (c'est le mot) de sa personne dans les bureaux. Se trouvait-il quelque souscripteur trop dur à la détente?... aussitôt, à un signe mystérieux, s'ouvrait la porte du cabinet où le personnage était colloqué comme une curiosité d'histoire naturelle dans un bacal, et alors l'effet était produit. Comment résister au prestige de deux grosses épaulettes, d'un grand cordon de la Légion d'honneur, et à la couronne de cheveux blancs du vieillard? — Les intéressés avaient un mot pour désigner cet exercice: « Le général est à la parade ».

M. le président de la République — il ne s'agit plus de

parade — est allé à Compiègne, où l'on prépare, dit-on, un camp de plaisance. Ce sont là *jeux de princes*, et, comme on sait, trois monarchies en ont tilé. En 1698, Louis XIV y amusa sa cour et y ruina ses officiers; quarante ans après, un ministre complaisant y donna à Louis XV, roi déjà blasé, le spectacle d'une petite guerre qui épouva le trésor et coûta la vie à nombre d'hommes... de bois; rassurez-vous. L'armée effective opéra sans ménagement contre l'ennemi figuré par des mannequins. Pendant deux jours une mitraille redoublée extermina des assaillants fictifs. Le dernier camp date seulement de 1834 — Napoléon et même les gouvernements de la Restauration s'étant toujours refusés à ces parodies de la guerre. — Le jeune duc d'Orléans, qui le commandait en chef, y exerça son hospitalité de bon goût et à ses frais; sauf l'opéra dont il se donna les violons, cette représentation ne rappelait aucune des pompes dont l'antique monarchie se plaisait à s'entourer; cependant l'expérience fit jaser, et personne ne fut tenté de la recommencer. Aujourd'hui on ne dira rien, et que pourrait-on dire, puisque nous sommes en république? Au sujet de ces voyages, il faut observer, à l'honneur... du roi Louis-Philippe, qu'il en bannissait gracieusement toute étiquette. Le wagon royal s'ouvrait aux plus minces dignitaires. Aujourd'hui que l'autorité voyage en plus grande compagnie à ce qu'il paraît, on est plus sé-

vére sur le chapitre des admissions. Dans l'omnibus présidentiel, il n'y a de place que pour les gros bonnets de l'armée ou de la finance; pourtant on a eu beau faire, dans le dernier figurait plus d'un *relais*. C'est M. le baron James de Rothschild qui a fait les honneurs du voyage à M. le prince président. Vous connaissez les détails de la cérémonie qui, selon les historographes officiels, a été pavosée, rimée, peinte et mise en musique. Les mémoires de l'endroit, accourant au-devant du cortège sur l'air: *Partant pour la Syrie*, un colonel de l'Empire se trouvant mal d'émotion (c'était peut-être le colonel de l'Ambigu), une jeune mariée réclamant la bénédiction de *Monsieur*, un enfant paralytique retrouvant tout à coup l'usage de ses jambes à l'aspect du neveu de l'Empereur et courant pour à la lessette, voilà le spectacle; et M. de Montalibert, qui était présent, aura dû crier au miracle! puisqu'il s'y connaît. Après les émotions de la légende, l'histoire a offert ses enseignements. C'est à Compiègne que fut pendu 1450 un certain Guillaume de Flavy, auteur d'une échafourée pour s'emparer du pouvoir dans la ville. Charles-Quint, s'y trouvant lors de son passage dans les Flandres, dit à François I^{er}: « Pour venir se esbattre dans ce beau château, il faut une grosse dotation » (le mot est de temps). On assure qu'un illustre visiteur d'aujourd'hui ayant demandé à voir l'appartement que l'em-

pereur Napoléon habitait de préférence, son guide le conduisit dans une chambrette de médiocre apparence où le grand homme aimait à se reposer... dans le travail. M. Louis-Napoléon aura dû retrouver dans les salons d'apparat de cette résidence la trace des fêtes qu'y donnerent successivement ses derniers possesseurs...

Et les sentiers encor tout parfumés
Des fleurs dont sous leurs pas on les avait semés.

Mais à quoi bon ces souvenirs de la monarchie, M. le président de la République est rentré depuis hier à l'Élysée où il a repris ses occupations, pour parler comme le *Moniteur*. A ce propos, on réchauffait naguère une vieille histoire de main-chaude; voici une anecdote aussi vraie et plus récente. On conte que le maître du legis parcourait son cabinet dans l'attitude d'Henri IV en famille et chargé d'un aussi doux fardeau, l'envoyé d'Espagne se présenta à l'entrée: « Monsieur l'ambassadeur, dit alors ce bon prince, vous avez des cousins, eh bien! je puis achever le tour de la chambre. »

Les grands dîners reprennent faveur, tant il est vrai que les voyages agissent l'appétit. Le plus célèbre de nos financiers réunissait dernièrement à sa table les épées les plus illustres de la garnison, lorsqu'au dessert, la maîtresse de la maison se tournant vers le général Ch., qui occupait la place d'honneur à côté d'elle, lui offrit gracieusement un cachet en or massif, admirablement ciselé et dont les moules représentent un guerrier forçant l'entrée d'une citadelle. Au-dessus du nom du général on distingue les initiales R. F. gravées sur le manche.

Mais, observa le principal intéressé, ce sont les majuscules de République Française. — Et de Rothschild frères, ajouta l'amphitryon.

Dans un monde plus mêlé de journalisme et d'autre chose, les petits soupers se perpétuent en pleine cacule. Quand on a dansé tout le long du jour sur la corde raide du premier-Paris et de la comédie parlementaire, il est permis d'oublier ses fatigues dans les roses d'un festin décollé. Ces distractions sont pratiquées surtout par un Lucullien politique et littéraire comme certain journal à 32 francs; ses desserts sont fastueux mais pudiques, on en a banni les tableaux vivants. La chair y est exquise et constitutionnelle, l'amphitryon ne s'aviserait plus de faire manger à ses convives un ailgon en compote, comme ils'en avisa autrefois pour célébrer à sa manière l'échafaudage de Boulogne et sa déconquête, si bien qu'en mémoire de cette soirée, les assistants disent encore: Etiez-vous du souper de l'aigle?

Vous savez qu'Hermione a pris le chemin de l'Épire et que Phédre est arrivée à Mycènes, c'est-à-dire en Angleterre. En partant on faisait les plus beaux rêves dorés, Itaciel et sa tribu comptaient découvrir la Californie au théâtre de M. Micheli, hélas! on y a trouvé les déserts de l'Arabie-Pétrée. La tirade se méla, la tirade est morte, et nous faisons des recatins qui font pleurer notre vanité; Vœuf de la grande tragédienne, le Théâtre-Français laisse venir à lui les petits enfants de l'art dramatique, et la semaine est grosse de débuts. On a entendu d'abord, et fort bien entendu, je vous jure, M. Ballande dans *Cinna*. Sa voix est

une grosse cloche, un bourdon de Notre-Dame auquel il ne met une sourdine qu'à la dernière extrémité. Il faut prier M. Ballande d'adoucir les éclats de son bel organe, il devrait aussi corriger son débit qui gasconne, et ne point viser à l'effet d'une manière aussi solennelle. Il montre du reste assez d'intelligence et de pratique pour remplacer M. Lugier presque plus. A côté de M. Ballande, les amis de la tragédie vaudront certainement encourager mademoiselle Siona Lévy, Iphigénie enfantine qui récite les vers de Racine avec une grâce à la Champmeslé. Mademoiselle Siona Lévy a reçu d'excellentes leçons tragiques et comiques qui lui profiteront tôt ou tard; seize ans, l'espérance et un grand désir

friponne de Lisette et la belle humeur de Lisette, voilà son ambition; et pour commencer elle en a les grâces espérables, la mine accorte et résolu et les jolies fanfreluches. Le temps et l'expérience aidant, cette agréable Lisette promet au Théâtre-Français une piquante Dorine et une joyeuse Marton de plus.

Nos autres nouveautés, c'est la reprise du *Chiffonnier, vieux habits, vieux galans*. A cette même place, il y a quatre ans, nous avons payé notre tribut d'éloges au talent de l'auteur, M. Félix Pyat, et à celui de M. Frédéric Lemaître. Assez de loques et de baillons, disions-nous avec tout le monde, en manière de correctif à nos points d'admiration; mais aujourd'hui l'auteur, que nous aimons comme homme de cœur et comme écrivain de talent, est dans l'exil, et nous ne

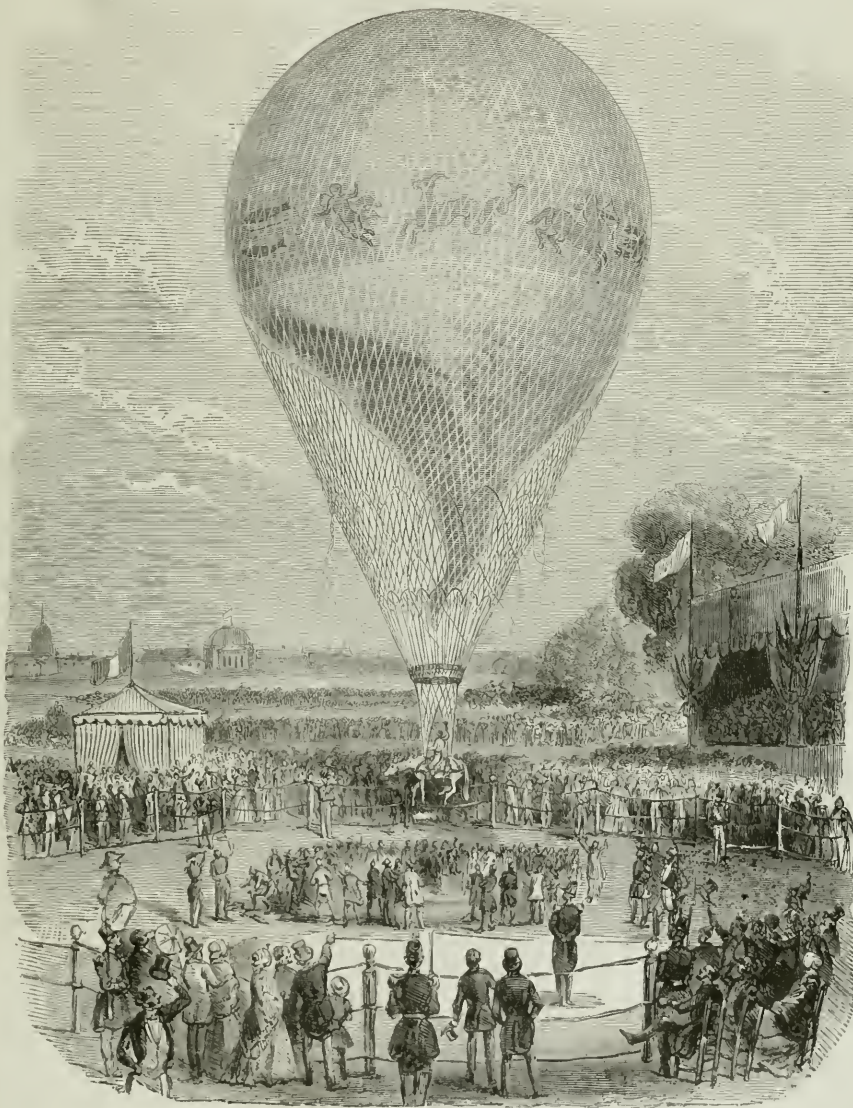
songerons plus qu'au plaisir de lui envoyer une poignée de main fraternelle et de constater le nouveau succès de son ouvrage.

Il faut oublier tout net les *Trois Dondons* (Vaudeville) et vous allez en faire autant de la *Vie de Café* (Variétés), c'est une mauvaise suite à la *Vie de Bohème*, qui ne valait pas grand chose, mais dont le premier acte offre une spirituelle introduction à la vraie comédie. C'était pourtant un cadre heureux pour l'observation de mœurs que cette *Vie de Café*, Estaminet ou café, le mot résume une population, c'est la petite capitale dans la grande. Salle à manger et à boire de tout le monde, salon de jeu, atelier de politique (la politique de café!), Bourse, bazar et spectacle, n'est-ce point encore le quartier général de la petite et de la grande bohème? Combien d'échappés de billard qui un beau jour se sont trouvés à la tribune! Il y a une certaine politique qui s'apprend peut-être aux dominos. Voilà pourquoi la curiosité s'éveille devant la comédie ou le vaudeville qui vous dit: *La scène se passe dans un café*, à la condition toute fois que vaudeville ou comédie n'ira pas chercher son intérêt ailleurs. Mais que voulez-vous qu'on fasse de votre *Vie de café au lait* éventé, qui tourne au drame bourgeois, et so fait sentencieuse et déclamatoire? Dès le lever du rideau on a senti la maîtresse des auteurs s'élever et quel point ils s'étaient trompés. Leur *Vie de café*, c'est le *Mari qui se dérange*, une centième édition. Au deuxième acte le trompe-l'œil est surtout reconnaissable, on y entasse toutes sortes de personnages muets, existences manquées, génies incompris, comparés en habit noir

qui montre la corde. Un seul prend la parole et fait sa démonstration, c'est Gabarou, étudiant de quinzième année, barbe luxuriante, grand cultivateur de pipes, qui gagne sa vie et qui la perd au billard; philosophe dans la débina, et cœur d'or sans le sou. Il trouve de l'argent dans la poche de ses créanciers, et c'est son plus grand tour de force; il grise un oncle alsacien qui faisait fi de sa société, et c'est ce qu'il invente d'un peu réjouissant. Cependant la pièce est jouée avec soin et même avec talent, comme si elle ou valait la peine; que la température lui soit légère!

Il y a eu encore la *Chanson de Gallet*, au Gymnase. Pièce légère et charmante, touche franche, exécution soignée et châtive, joli succès pour M. Saglier, un très-jeune auteur à ses débuts.

PHILIPPE BESON.



Ascension de M. Poitevin au Champ-de-Mars, le 1^{er} juillet 1850.

de bien faire, c'est quelque chose en attendant mieux. Le fondement, c'était la tour d'Hermione ou de mademoiselle Jouvette, jeune et belle personne dont la diction est pure et les intentions très-dramatiques. Mademoiselle Jouvette oublie trop peut-être qu'Hermione a le diable au corps, c'est Voltaire qui le dit. Elle est aussi calme qu'Andromaque, elle a peur de se fâcher contre Pyrrhus et même contre Oreste, alors même qu'elle leur jette au nez les choses les plus désagréables. A cela près, il ne manque presque plus rien à mademoiselle Jouvette pour réussir dans la tragédie autant et plus que personne.

Au même instant, mademoiselle Billaut, autre débutante, s'en prenait à Regnard. La proie qu'elle convoite, ce n'est pas le cœur de Pyrrhus, mais celui de Crispin. La gaieté

Journal et correspondance

DE SAMUEL PEYS,

SECRÉTAIRE DE L'AMIRAUTÉ AVEC CHARLES II ET JACQUES II (1).

Nous n'avions pu l'année dernière présenter qu'un tableau incomplet de la restauration des Stuarts, à l'aide du *Journal* de M. Peys, les trois premiers volumes, qui seuls étaient entre nos mains, n'embrasant qu'un espace de sept années. Or, l'examen nouveau auquel nous avons eu le plaisir de nous livrer pour être juste envers le sujet, nous ne le refuserons pas au roi; le supplément d'actualité qu'un individu a obtenu, un parti tout entier a bien le droit d'y prétendre. D'ailleurs les gens qui sont au pouvoir, nous en avons des exemples quotidiens, se plaignent toujours d'être jugés trop vite. On ne leur laisse pas le temps de réaliser les bonnes intentions qu'ils ont au fond de l'âme. Assurez-leur l'autorité jusqu'à la fin de leur vie, et vous verez...

N'en déplaisé à S. M. Charles II, nous ne prolongerons pas la sienne de plus de deux années; le livre de M. Peys, qui est notre constitution, nous interdit d'aller au delà, et, court ou non, nous l'engageons à mettre ce reste de temps à profit, car cette fois le jugement sera définitif et sans appel. Il faudrait être bien rigoriste pour ne pas comprendre qu'après un long exil un prince éprouve un besoin irrésistible de se livrer à toutes les satisfactions de l'âme et du corps dont il était privé; mais depuis sept ans assez de corps ont été entraînés sur la claie, assez de têtes accrochées aux portes de la ville, assez de femmes déshonorées, assez d'argent gaspillé. La santé, sire, d'un duc de Venise; justifiez donc enfin l'accueil qu'il vous a fait. Diminuez la responsabilité terrible qui pèse sur ce misérable Monk. Fournissez donc quelques excuses à cet homme à qui vous devez votre couronne. Qu'on ne puisse pas dire de lui que c'est seulement un désir d'avoir de l'argent et des places, au désir d'être fait duc d'Albemarle, qui l'a sacrifié à la liberté de son pays, ses serments, son honneur, ceux de ses amis, s'il en a, puissent trouver dans votre intérêt leur seul excuse. Songez à l'avenir, songez aux autres princes qui mériteraient de faire rentrer sous le joug une nation révoltée. Que votre imprudent exemple n'achève pas de déchirer le bandeau troué qui couvre déjà si mal les yeux des peuples. Écoutez ce que dit votre fidèle sujet, votre partisan, votre employé Samuel Peys.

« 26 avril 1667. A White-Hall, et là vu le duc d'Albemarle, qui n'est pas bien, et qui devient tout à fait imbécille... Puis, j'ai fait un tour avec M. Evelyn, avec qui je me suis promené deux heures, à parler de notre déplorable gouvernement, ou tout est mauvais, — disant que le roi est mené par du mauvais hommes et du mauvaises femmes; qu'il n'est pas dans sa nature de se refuser rien de ce qui a trait à ses plaisirs. »

Monk a voulu rebtenir en enfance, il ne recouvre pas son innocence première, à en juger par le fait suivant : Un négociant, nommé Moyer, a obtenu un ordre du roi, du duc d'York et du conseil, pour l'élargissement de son frère qui est en prison, et il s'était engagé par écrit à récompenser celui qui lui ferait obtenir cet ordre.

« 16 mai 1667... Mais il paraît que mylord duchesse d'Albemarle s'en était chargée pour une somme convenue, et qu'elle ne l'avait pas fait. Le duc d'Albemarle envoya le lendemain chercher ce Moyer pour lui dire que, bien que le roi et le conseil eussent donné l'ordre d'élargir son frère, néanmoins, s'il ne prenait pas en considération les peines de ses amis (à lui Monk), il arrêterait cet ordre... »

« 7 juillet. (M Moore) me donne d'autres détails sur les infamies qui se commettent à la cour dans l'affaire de M. Moyer, qui est en liberté, et doit donner 500 livres pour sa liberté; mais maintenant nos grands personnages sont divisés : qui aura l'argent, le duc d'Albemarle ou bien un autre lord? Il faudra bien qu'on le décide en mettant dans l'ordonnance du roi le nom de la personne à l'intercession de laquelle le roi reconnaîtra qu'il a accordé la liberté : ce qui est une chose lamentable, que nous avouons ouvertement que nous faisons ces choses, non pour l'amour du droit et de la justice, mais uniquement pour être agréable à telle ou telle personne qui approche du roi. Que Dieu nous pardonne à tous ! »

« 3 juin... à Spring-Garden, et promené de long en large dans le jardin, réfléchissant à la manière fâcheuse dont tout est mené à présent, comparé à ce qui avait lieu au temps de la rébellion, ou, les uns par peur, les autres par religion, chacun acquiesçant de son devoir, ce que personne ne fait maintenant, faute de l'une et de l'autre. »

Pour arrêter la flotte hollandaise, on a coté bas plusieurs vaisseaux; mais la frayeur a jeté les esprits dans un tel désordre, que parmi ces vaisseaux il s'en trouve de tout nombre, d'autres chargés de valeurs considérables, plusieurs millions, le *Franklin*, qui contenait une énorme quantité d'approvisionnement pour la marine, des brûlots qui eussent été fort utiles à la défense, et enfin un bâtiment étranger qui se reposait sur la foi des traités.

« 14. Mais ce qui est bien étrange, c'est la mauvaise volonté et l'insubordination de tout le monde, principalement des gens de la solde du roi; c'est à qui ne voudra rien faire, à ce que me dit sir W. Pen, tous réclamant à grands cris de l'argent; et cela a été au point à Chatham, que ce soir est venu un ordre de sir W. Coventry d'arrêter le paiement des salaires de ce chantier; le duc d'Albemarle ayant rapporté que sur 1 000 à la solde, il n'y en avait pas plus de trois qui s'étaient présentés pour travailler. »

« 17 juillet... A Gravesend, et là mis pied à terre et descendu aux nouvelles batteries qui n'avaient devot être très-belles, et là entendu un homme du commun débâter contre la sottise des officiers du roi, de dépenser tant d'ar-

gent en travaux à Woolwich et à Deptford, et en coulant bas de bons bâtiments, avec leur cargaison, tandis qu'en dépeçant la moitié moins ici, on aurait tout mis en sûreté, et eût été aussi, depuis longtemps. Et je crois que non-seulement cela est vrai, mais que les meilleurs de nos actes à nous tous sont tellement bêtés, que les derniers des hommes commencent à y voir clair, et les prennent en mépris. »

« 3. Les nouvelles sont que l'ennemi a débarqué trois mille hommes près de Harwich, et a attaqué Landguard-Fort... Le duc d'York est parti pour y aller aujourd'hui, tandis que le général (Monk) était assis dormant cette après-midi à la table du conseil. »

« 12. Sir II. Cholmly a entendu mylord chancelier dire au roi : « Sire, tout le monde se plaint publiquement de trahison, que les choses ont été menées prudemment par quelques-uns de vos grands ministres... » Mais l'autre jour, à ce que me conte sir II. Cholmly, il a dit à sa table : « Trahison ! je voudrais bien que nous pussions prouver qu'il y a eu là quelque chose de semblable; car cela annoncerait quelque esprit et quelque réflexion; mais nous sommes ruinés uniquement par la sottise et par la négligence ? »

Le roi et lady Castlemaine se sont querelés; et il ne l'a pas vu depuis plusieurs jours, et ils se sont quittés avec de gros mots, le roi disant que c'était une drôlesse qui se mêlait de choses qui ne la regardaient pas, et elle, le traitait d'imbécile, et lui disant que s'il ne l'était pas, il ne laisserait pas le manquement de ses affaires à des imbéciles qui n'y comprendraient rien. Les dépenses de la cassette privée, qui étaient de 5,000 livres sterling par an sous Jacques II et de 40,000 livres sous Charles II, se sont élevées à plus de 100,000 livres, sans compter tout ce que coûtent le duc d'York et les autres membres de la famille royale. Aussi Peys ne peut-il se empêcher de laisser échapper cet aveu : « L'est étrange du voir combien aujourd'hui tout le monde songe à Olivier (Cromwell), et fait son éloge, disant que de bonnes choses il a faites, et comme il se faisait craindre de tous les princes étrangers; tandis que voici un prince retent avec tout l'amour et les vœux et le bon vouloir de ses sujets, qui lui ont donné plus de témoignages de loyauté et d'intention de le servir de leur fortune que jamais peuple n'en a donné, et qui a tout perdu si vite, que c'est un miracle qu'un homme ait trouvé le moyen de tant perdre en si peu de temps. »

« 25. Le parlement s'est ajourné; mais il est clair que si on les laisse séjurer, ils dauberont ferme sur les fautes du gouvernement; et Dieu veuille qu'il leur soit permis de le faire, car rien autre, j'ai peur, ne sauvera le roiet le royaume que de le faire à temps ! »

« 27. A la Bourse, où j'ai rencontré Fenn; et il me dit que sir John Coventry apporte la confirmation de la paix; mais je ne vois pas que la Bourse en soit du tout contente, bien au contraire; car on regarde la paix comme faite uniquement pour que le roi puisse prolonger quelque temps ses débauches et ses aises, en sorte que les négociants sont tout découragés. Il me dit que le roi et mylord Castlemaine sont tout à fait brouillés, et qu'elle est partie, et qu'elle est grosse, et qu'elle jure qu'il faudra que le roi reconnaisse son enfant; qu'elle le fera baptiser dans la chapelle de White-Hall comme tel; ou bien elle le portera dans la galerie de White-Hall, et elle lui broyera la cervelle à la face du roi. Il me dit que le roi et sa cour n'ont jamais été si adonnés que maintenant au jeu, aux juréments, aux femmes, à la boisson et à tous les vices les plus abominables qui soient au monde, en sorte que tout doit aller à néant. »

« 29... Et cela m'a rappelé que les Hollandais ont, malgré toute leur crainte, ouvert leur retraite par ce passage difficile, mieux que nous n'avons pu faire nous-mêmes en pleine mer, lorsque le duc d'Albemarle s'est enfui devant eux, en toutes choses, en sagesse, courage, force, connaissance de nos cours d'eau et succès, les Hollandais ont l'avantage sur nous, et terminent la guerre avec la victoire de leur côté. »

Le parlement est prorogé jusqu'au mois d'octobre.

« Ainsi les voilà renvoyés de nouveau, à leur grand mécontentement à tous, le plus grand, je crois, qu'aucun parlement ait jamais éprouvé, de se voir tellement pris pour dupes, et la nation marchant évidemment à sa ruine, tandis que le roi, ils le voient, n'est gouverné que par son libertinage, par les femmes et les vaivariens qui l'entourent... Tous ceux à qui j'en parle tiennent le royaume pour perdu. Ils savent ce que le roi dit, ce que lui et le duc d'York font ce qu'ils peuvent pour se préserver une affaire, afin de se passer des parlements... et que Bah, May a demandé au roi le conseil d'écraser les gentlemen anglais, disant que 300 livres par an étaient assez pour tout homme qui ne vivait pas à la cour... Entre autres propos, mon cousin Roger nous a raconté comme une chose certaine que l'archevêque de Canterbury actuel entretient une fille, et que c'est un amoureux de filles, s'il en fut... et connu pour tel; ce qui est une des choses les plus étonnantes que j'ai entendues, si ce n'est une autre, qu'il donne aussi pour certaine, à savoir que mylord Castlemaine a fait dernièrement un évêque, son oncle, le docteur Grenham, qui, dit-on, je crois, est évêque de Carlisle; un scapier qui s'enivre et qui jure, un vrai scandale pour l'Église. Et maintenant il prétend à l'évêché de Lincoln, en concurrence avec le docteur Raynbow, qui est compté parmi les plus méritants de l'Église, comme pite et comme savoir. Ce sont des choses si scandaleuses à considérer, que tout homme qui les entend ne met pas en doute que nous ne soyons perdus... M. Poxey me dit que le roi n'a pas de plus grands ennemis au monde que les gens de sa maison; car il n'est presque pas un de ses officiers qui ne le maudisse de les laisser mourir de faim, et il n'y a pas un hard à trouver pour leur acheter du pain. »

En allant à White-Hall, Peys rencontre le secrétaire du lord chambellan, M. Cooling, qui, étant gris, lui parle avec une franchise dont le bonhomme a peine à revenir. Il le remercie de son petit service.

« Mais, dit-il, je vous en prie, regardez mes remerciements de votre obligeance pour moi comme un miracle; car, dit-il, il est contre le règle de la cour qu'un homme qui m'a emprunté de l'argent, fût-ce pour acheter sa place, le reconnaisse le dimanche suivant. Et alors il nous a dit que son cheval était un pot-de-vin, ses bottes un pot-de-vin; qu'il n'était fait que de pots-de-vin... qu'il s'en faisait donner par tous les marchands; et il nous a invités à venir en boire chez lui. »

« 9 août. A Westminster, chez M. Burges, et lui et moi avons causé, et il déclare formellement qu'il attend à ce que, de toute nécessité, ce royaume retombe en république, et d'autres gens sages sont du même avis; cette famille-ci faisant tout ce que des imbéciles peuvent faire pour se mettre hors d'état de conserver leur royaume, ne s'occupant que de leur libertinage et de leur plaisir, et rendant leur gouvernement si onéreux, qu'on se souvient qu'il se faisait de meilleures choses et que les affaires étaient mieux menées et à moins de frais sous une république que sous ce roi-ci. »

« 19. M. Moore convient, avec la plupart des gens que je rencontre, que nous retomberons en république dans quelques années, que nous le voulions ou non; car les dépenses d'une monarchie sont telles, que le royaume se refuse à les supporter; et les choses ne sont pas si bien menées aujourd'hui qu'elles l'étaient auparavant. »

« 2 septembre. Après dîner, vient M. Townsend; et là, j'ai été témoin d'une horrible sermoine que M. Ashburnham, en qualité de valet de chambre du roi, lui a faite, à cause du manque de linge pour la personne du roi; ce qu'il a juré ne pas être tolérable, et que le roi ne le tolérerait pas; et que le roi se sera aurait fait prendre le maître de sa garde-robe, si on l'avait servi ainsi. Le roi, à l'heure qu'il est, n'ayant pas un mouchoir, et seulement trois cravates; il le jurait. M. Townsend a allégué le manque d'argent, et le mémoire du marchand de toile, qui montait à 5,000 livres. »

« 4... Resté et entendu l'affaire de l'allerman Barker, qui se plaint d'avoir été lésé par le conseil d'Irlande, au sujet de ses terres-las; tout ce que j'ai remarqué là, c'est la niaiserie du roi, qui n'a fait que jouer avec son chien tout le temps, sans s'occuper des affaires; et ce qu'il a dit était d'une faiblesse extrême. »

« 25. Avec sir II. Cholmly, qui était venu me trouver, pour son affaire, à White-Hall; et là est venu aussi mylord Brouncker; et bientôt on nous a fait entrer, et nous avons lu notre papier; et il a été beaucoup discoursé là-dessus par sir G. Carteret, mylord Anglesey, sir W. Coventry, et mylord Ashley, et moi-même; mais j'ai distingué aisément que pas un d'eux n'entendait l'affaire; et le roi a fini par la terminer en disant nonchalamment : « Allons, a-t-il dit, après toute cette discussion, je commence à comprendre; et c'est qu'on ne peut faire en ce cas rien de plus qu'il n'est possible. » Ce qui était si bête, que je m'ai rien entendu de pareil... Et là-dessus, nous nous sommes retirés; et je confesse que je suis parti tout honteux de voir avec quelle légèreté les choses se traitent là. »

Il est question au parlement de mettre en accusation le lord-chancelier, le beau-père du duc d'York; et un des griefs, c'est :

« Qu'il a pris de l'argent pour plusieurs marchés qui ont été faits avec la couronne; et on en cite un dont on se plaint déjà; mais il y en a tant d'autres enveloppés dedans, que, si on dévoit les choses de cette espèce, presque tout ce monde sera plus ou moins compromis. »

« 16 novembre. Rencontré M. Gregory, ma vieille connaissance, homme de jugement; et nous nous sommes promenés une heure ensemble, à causer de la triste perspective qu'offre le temps présent; et il dit, entre autres choses... qu'après tout cela, le parlement ne donnera probablement pas d'argent au roi; et qu'en conséquence, il est étonnant que le roi se laisse aller à tant d'extravagances, qui toutes tendent à l'amouir, et y parviendront de plus en plus. Et, de cette façon, tous les esprits sont divisés, si bien qu'il n'y a jamais eu une si grande incertitude en Angleterre sur l'issue des choses qu'en ce jour; personne n'ayant ni repos ni sûreté. »

« 30... Je me rappelle ce qu'a dit M. Evelyn, qu'il croyait que nous nous verrions bientôt retomber en république. »

« 14 février 1667-8. Un m'a dit ce soir que mylord Castlemaine est tellement joueuse, qu'elle a gagné 15,000 livres sterling en une soirée, qu'elle en a perdu 25,000 dans une autre, et qu'elle en a joué 1,000 et 1,500 d'un coup. « 16. Beau coup causé sur le mauvais état de l'Église, et comme le clergé en est venu à n'avoir plus aucun genre de mérite; et, comme on le dit généralement, il faut qu'il soit réformé; et je crois que la hiérarchie sera ébranlée avant peu, qu'ils le veulent ou non. »

« 22 mai. J'ai fait les apprêts de mon voyage à Brampton demain, qui ne sera pas agréable, j'en ai peur, à cause de l'humidité du temps; car il a plu très-fort toute la journée; mais j'en suis moins contrarié, parce que le roi, et le duc d'York, et la cour sont aujourd'hui à Newmarket, à une grande course de chevaux, et se reposant un grand plaisir pendant deux ou trois jours, et sont exposés à la même humidité. »

« 18 juillet. Ma vieille connaissance, Will Swan, est venu me voir. Il continue d'être un fanatique factieux; et je le traite civilement, m'attendant à voir ces gens-là redevenir puissants. »

« 30 août. Diné avec le duc d'Albemarle, aussi salement que jamais... au jardin du roi, et là où la reine et ses dames se promènent; et j'ai volé des pommes sur les arbres. »

« 31. Aux *Papiers d'Hercule*, et là, diné tout seul, tandis qu'on me rattaillait le talon de mon soulier, que j'avais envoyé chez Wotton. »

(1) Voir les nos des 14 et 21 avril 1819, et des 16 et 23 juin 1860.

Veut-on un échantillon de l'honnêteté de la diplomatie ? écoutez la conversation de Peypys avec sir G. Downing.

« 27 décembre. Il m'a dit qu'il avait de si bons espions, qu'il a fait prendre les clefs de De Witt (le grand pensionnaire de Hollande) dans sa poche, pendant qu'il était au lit, et ouvrir son cabinet, et qu'on lui a apporté ses papiers, et qu'on les a laissés dans ses mains pendant une heure, et qu'on les a reportés et remis en place, et remis les clefs dans la poche de De Witt. Il dit qu'on lui a toujours apporté leurs plus secrets décrets, ceux qui ne se passaient qu'entre deux ou trois des principaux d'entre eux, au bout d'une heure, et qu'une heure après il en écrivait au roi, mais que personne ici n'en tenait compte.

« 30 janvier 1668-9. — W. Bateleur s'est mis à lire une brochure française qu'il m'a apportée, pour inviter le peuple de France à s'appliquer à la navigation; ce qui est certainement de son intérêt, et ce qui nous perdra en peu d'années, si le roi de France continue à équiper sa marine et à l'accroître, ainsi que son commerce, comme il le commença.

« 16 mars. Il m'arrive M. Evelyn de Deptford, un brave et digne homme, qui dine avec moi; mais un mauvais diner. Il est navré de ce qui se passe, et me dit ouvertement que j'en pense, et que notre ruine approche; et le tout par la folie du roi. »

Mais en voilà assez sur ce sujet. La cause de la restauration est suffisamment entendue; et nous laisserons au lecteur le soin de casser ou de confirmer notre jugement. Nous préférons employer le peu d'espace qui nous reste à raconter un fait qui est tout à la gloire de M. Peypys. Nous avons un certain faible pour lui, malgré ses petitesse et ses ridicules, et nous sommes charmés de pouvoir en toute conscience dédommager sa mémoire des vérités un peu dures que nous nous sommes vu forcés de lui adresser par sa propre bouche. Nous le proclamons donc avec une vive satisfaction : M. Peypys a été éloquent, il ne l'a été qu'une fois dans sa vie : mais enfin il l'a été, et si bien été, que la ville et la cour ont relevé du bras de ses sermons; que le sollicitor général, le plus éloquent des gens de loi, au dire de M. Peypys, en a été tout à fait jaloux; que le roi et le duc de York lui ont fait compliment de son succès; qu'on lui assure qu'il pourrait gagner au moins 4,000 livres par an, s'il voulait mettre une robe et plaider au barreau; qu'on lui proteste qu'en tout temps on ferait vingt milles pour entendre un pareil discours; enfin qu'il est un autre Cicéron. Le lecteur peut bien être surpris : M. Peypys ne laisse pas que d'en être surpris lui-même; et, prudemment, il se promet bien de ne pas compromettre un pareil triomphe en se hasardant à ouvrir une seconde fois la bouche.

Mais aussi quel stimulant ! On s'attaquait à sa bourse, au fruit de ses économies, de ses pots-de-vin ! Son or, qu'il avait emporté, comme Enée ses deux pétoles, à travers la peste, l'incendie de Londres, les voleurs, dont il se croyait sans cesse menacé, et les Hollandais, dont la flotte avait failli venir mouiller au pied de la Tour de Londres; son or, qu'il avait disputé au goût de sa femme pour la toilette, à son propre goût pour les actrices, les spectacles et les petits soupers; son or avait excité la convoitise de la chambre des communes, qui, sous prétexte de malversation et de corruption, voulait le lui faire déposer sur les autels de la probité administrative, divinité de la fable à laquelle M. Peypys était trop bon protestant pour croire et surtout pour sacrifier ! Attaqué dans sa passion favorite, qui ne deviendrait éloquent ? Quoique nous n'ayons lu le succès de M. Peypys que le lendemain de M. Peypys lui-même, nous y croyons néanmoins et ce fait, loin de nous trouver incrédule, nous en explique un autre qui jusqu'ici nous avait paru peu vraisemblable, celui du fils muet de Crésus. Si deux négations, en grammaire, valent une affirmation, n'en peut-on pas dire autant de deux invraisemblances ?

Chronique musicale.

Vous ne devinez jamais où la musique a été domiciliée certain jour de la semaine dernière. Afin de ne pas vous laisser chercher trop longtemps et sans doute vainement, nous allons vous le dire tout de suite. C'est à l'École de médecine; dans une espèce de gros palais de forme demi-circulaire, auquel on donne pompeusement, dans le langage officiel, le nom de grand amphithéâtre. Là, une masse chorale de deux cent cinquante voix, plus un auditoire de mille à douze cents personnes étaient entassés, ou, pour mieux dire, encaqués les uns sur les autres, à la lueur de quelques becs de lampe, qui, dans leur étonnement, semblaient éblouir à regret pareille fête si peu en rapport avec les mystères du culte journalier d'Hippocrate et de Galien. Quant à la température, il est facile de s'imaginer ce qu'elle était au milieu de cette multitude de pourchus humains agités et pressés. Ajoutez à cela des émanations — nous nous sommes demandé si tel était le parfum habituel de l'encens qu'on brûle en ce lieu ; — bref, faute de pouvoir ou de savoir nous exprimer autrement, nous dirons tout simplement des émanations d'École de médecine; et vous aurez une idée à peu près exacte des circonstances locales dans lesquelles s'est produite l'œuvre dont nous avons à vous entretenir. Déplorons en passant, ne serait-ce que pour l'acquit de notre conscience, qu'on en soit encore réduit de nos jours, à Paris, à se servir du grand amphithéâtre de l'École de médecine comme d'une salle de concerts. Il est évident que, si Paris possédait seulement une salle de concerts convenable, nous ne serions pas exposés à de semblables méprises qui rendent, on en conviendra, le métier de chroniqueur musical fort pénible, surtout en la saison ou nous sommes. Mais venons à la question.

L'œuvre que nous avons été invité à entendre jeudi de la semaine dernière est une tentative hardie qui ne pouvait manquer de piquer notre curiosité : une symphonie chorale dramatique en trois parties, ayant pour titre *Itah et Booz*.

M. Eugène Villenin en a fait les paroles, et M. Antony Elwart la musique. Il est inutile que nous racontions l'histoire de la jeune fille moabite et du vieux patriarche jûdite : tout le monde la connaît; M. Villenin a dans son poème assez exactement suivi la tradition biblique. C'est du poésime assez que nous devons principalement nous occuper. Sa tâche était ingrate et périlleuse. Écrire une partition entière, mettre en musique tout un drame, et encore seulement avec des voix, c'était un véritable problème à résoudre, et des plus difficiles. M. Elwart est assurément fort louable d'avoir eu la patience et le courage d'en chercher la solution; mais nous l'excuserons sans détour, cette patience nous parait ici employée en pure perte, ce courage une vaine ténacité. Les voix humaines ont des limites bornées, et, dans ces limites, leurs facultés sont naturellement prescrites; leur demander de remplir dans une œuvre musicale un rôle analogue à celui de instruments d'un orchestre, c'est exiger d'elles tout bonnement une chose impossible. Rien n'est plus agréable à écouter qu'un morceau de musique à voix seules bien conçu dans les conditions voulues; rien n'est plus monotone qu'une œuvre entière de longue haleine écrite sans autres ressources musicales que des voix, quand surtout cette œuvre vise au descriptif et au pittoresque. Par exemple, dans la deuxième partie de sa symphonie chorale, M. Elwart a essayé de peindre un ouragan. Un ouragan chanté ! qu'est-ce que cela peut être, sinon une difficulté insurmontable que s'est gratuitement donnée le compositeur qui, à son tour, a créé, par cela même, aux chanteurs d'autres difficultés également insurmontables. Beethoven, dira-t-on, et Rossini ont bien fait, eux aussi, des descriptions musicales d'ouragans, l'un dans sa *Symphonie pastorale*, l'autre dans l'ouverture de *Gull-taume Tell*; ce qu'ils ont fait avec des voix ? C'est en raisonnant qu'il ne ferait-on pas avec des voix ? C'est en raisonnant que de la sorte qu'on arrive ordinairement à des monstruosités, ou tout au moins à des excentricités fort bizarres; et nous ne saurions voir autre chose dans l'œuvre nouvelle de M. Elwart prise dans son ensemble. Cela ne nous empêche pas de rendre justice au mérite éminent de M. Elwart, de reconnaître que dans certaines parties de détail le compositeur a montré un talent des plus remarquables; que, partout où la matière vocale pouvait suffire à rendre sa pensée, il a prouvé que cette matière lui était familière, et qu'il savait la ployer, la façonner, la conduire au gré de sa fantaisie. Et il n'en est que plus regrettable que M. Elwart n'ait pas disposé son œuvre de manière qu'elle fût, tant pour les interprètes que pour les auditeurs, une œuvre possible.

L'exécution n'a pas été irréprochable, tant s'en faut; et il n'y a pas lieu de s'en étonner. La justesse des voix, de quelque méthode qu'on fasse usage pour apprendre la musique, sera toujours chose difficile et longue à acquérir. Les exécutants réunis l'autre soir à l'amphithéâtre de l'École de médecine étaient tous élèves de M. Emile Chevê. L'école de ce professeur est, relativement à l'enseignement populaire du chant, une sorte de protestantisme musical; en supposant, d'après les conventions officielles, que l'orphéon Wilhelm soit l'orthodoxie. Les orthodoxes sont de pauvres novateurs, à dire des autres; ceux-ci sont de dangereux novateurs, s'il en faut croire ceux-là. Ce n'est, on le voit, ni plus ni moins que le double principe de la musique. A la vérité, l'objet de la querelle semble être, jusqu'à présent, assez indifférent au public. Peu lui importe, à lui, qu'un solfège par chiffres ou par notes. Celui qui chante le plus juste et à la plus belle voix obtient sa préférence. L'impartialité équitée nous oblige à déclarer que les élèves de l'école Chevê n'ont pas chanté, le soir où nous les avons entendus, avec plus de justesse que les élèves de l'école adverse, si nous nous rappelons bien les occasions que nous avons eues d'entendre ces derniers; peut-être même faudrait-il ajouter : Au contraire; peut-être aussi cela tient-il en grande partie à ce malencontreux *Ouragan*. Mais à quoi bon M. Emile Chevê entreprenait-il de faire chanter un ouragan par ses élèves ? Les voix produites par sa méthode fussent-elles d'une qualité incontestablement supérieure, ce n'est certes pas là le moyen de les faire valoir.

En résumé, compositeur et exécutants méritent des éloges; leur zèle pour l'art ne saurait être nié; leurs intentions sont excellentes; ce n'est pas nous qui élèverons la-dessus le moindre doute. Toutefois nous recommanderons à l'un de se rappeler : « Qui trop embrasse mal étreint; » et aux autres de ne pas oublier : « Qui veut trop prouver ne prouve rien. »

Georges Boutscher.

Curiosités de l'Angleterre (I).

IV.

LES TAVERNES.

En France, les établissements publics ont un précieux agent d'activité dans l'esprit de sociabilité, un des traits saillants du caractère français. Il n'en est pas tout à fait de même en Angleterre, où le besoin des relations sociales est moins vif, ou une certaine disposition native à l'isolement, à l'abstraction, pour nous servir d'une expression anglaise, semble répugner à la pratique de la vie commune. Il est remarquable cependant que, malgré cette diversité d'aptitudes, le nombre des maisons affectées à des réunions, soit publiques, soit privées, est infiniment supérieur en Angleterre. Ce fait pourra paraître impliquer une contradiction; il veut être expliqué.

On peut dire avec vérité de la nation anglaise qu'elle n'est qu'une société collective d'égoïstes. Mais si un sentiment exclusif tend à rétrécir le cercle de la vie anglaise, l'intérêt individuel, par une application familière du principe d'association, qui tient une si large place dans les mœurs de nos voisins, modifie cette propension et détermine, sous pré-

messe de bénéfice, des rapports de convenances entre des individus qui s'évitent. C'est sous l'influence féconde de cet esprit d'association que se sont formés la plupart des établissements publics en Angleterre.

De même qu'ils s'associent pour produire, les Anglais s'associent pour consommer. Cette autre face de l'association lui fournit le moyen de satisfaire dans des conditions avantageuses un goût très-décidé pour les jouissances matérielles qui se résument dans ce mot : *confortable*. Cette manière d'envisager l'association a favorisé énergiquement la formation de centres de réunion. Elle est la cause la plus active du prodigieux accroissement auquel est parvenue l'industrie des tavernes et des établissements de même nature. Il suffit de visiter une seule fois un de ces lieux publics pour s'assurer que, même sous le régime de l'association, l'Anglais ne trahit qu'un médiocre instinct de sociabilité. N'y cherchez pas les traces d'une bienveillance réciproque, ou seulement cette politesse apparente dont on se paye dans le monde. Voyez avec quel soin scrupuleux les dispositions intérieures sont combinées de façon à laisser à chacun la liberté de son égoïsme. L'usage a établi pour la commodité de ces consommateurs recueillis de véritables cellules sous le nom de *boxes* ou *boîtes*, dénomination qui donne une idée suffisante et de leur caractère et de leur destination.

L'agronome anglais Arthur Young rapporte que, lors de son premier voyage en France, se trouvant assis à des tables d'hôte dans le Midi, il fut profondément frappé de la *locutivité* des Français. Il n'est guère vraisemblable que même à l'époque où Young écrivait, c'est-à-dire vers la fin du siècle dernier, une table d'hôte du Midi, encore qu'elle fût privée de convais voyageurs, dont la civilisation moderne fait aujourd'hui un ornement obligé de toute table d'hôte quel que peu en vogue, fût à ce point silencieux qu'un Anglais eût le droit de s'en étonner. Nous nous demandons avec quelles expressions Young aurait peut-être le silence funèbre de ses compatriotes. Selon toute apparence, l'auteur n'a fait que traduire un désappointement personnel après ce qu'il avait entendu dire de la locutivité des méridionaux. Ce serait se tromper que d'attribuer à une certaine gravité la tenue silencieuse des réunions anglaises. Un Anglais est silencieux par tempérament, non par caractère. Ce n'est pas seulement dans les lieux publics qu'il porte cette retenue. Suivez-le jusque dans les sociétés, au sein même de la famille : il est muet ou il parle si bas qu'on ne sait s'il a parlé. On pourrait retrancher du dictionnaire une bonne moitié de la langue anglaise sans que la conversation en souffrit. Il est facile de deviner qu'une sombre monotonie doit plaquer sur ces assemblées; mais elle ne saist que l'étranger : l'Anglais s'absorbe dans ce milieu comme le mangeur d'opium dans ses rêves. Il s'amuse, quoique sa contenance laisse croire le contraire; bien plus, il est heureux sous des dehors douloureux. La statue du Commandeur paraîtrait égarée dans ce milieu, et se trouverait à l'aise. Il serait difficile de dire de quoi se compose le bonheur d'un Anglais. On peut conjecturer qu'il n'est qu'un composé de jouissances négligées et que le bien qu'il ressent n'est qu'une courte absence des maux qu'il oublie. Il n'est pas moins certain qu'il ait le sentiment du goût des affreuses boissons qu'il boit plus par habitude que par sensualité.

Il n'est personne qui ignore combien l'intempérance est un vice répandu en Angleterre. Ce ne sont pas seulement les basses classes de la société qui en donnent l'exemple : les classes privilégiées elles-mêmes s'y adonnent sans trop de retenue. On sait que William Pitt ne sut pas modérer toujours son faible pour la boisson, et que Fox, retiré des affaires, s'abâtissait volontiers les vins d'Espagne et d'Orpoto dans sa retraite de Saint-Anne's-Hill. Richard Sheridan n'a pas moins marqué par les dépenses excessives de sa vie que par ses luttes au parlement. Turlin, qui revêtit la dignité de grand-chancelier d'Angleterre, préféra à ses hautes fonctions par une jeunesse des plus dissolues. Nous pourrions multiplier les exemples en suivant la liste des hommes d'Etat jusqu'à nos jours. Ajoutons avec l'impartialité du moraliste que les femmes elles-mêmes ne sont pas exemptes du défaut que nous signalons. Nous doutons qu'elles fussent avec plaisir à établir en Angleterre la coutume spartiate qui prescrivait aux femmes d'embrasser leurs maris, afin de donner à ceux-ci une occasion de juger de leur sobriété. Le registre général de la ville de Londres nous offre pour la métropole seulement, pendant les mois d'avril, mai et juin 1849 non seulement, la preuve irrécusable des ravages occasionnés par l'intempérance : nous trouvons en effet pour ce trimestre treize décès occasionnés par les suites de l'ivrognerie, et trente-trois cas d'aliénation mentale produits par l'abus des liqueurs spiritueuses. Ces tristes résultats sont bien faits pour exciter le zèle des disciples du Père Mathieu, l'apôtre de la Tempérance. Dans un ouvrage qui a obtenu un succès populaire, Georges Cruikshank, dont le crayon a retracé avec tant de bonheur les vices et les travers de la société anglaise, n'a pas dédaigné de venir en aide à l'œuvre du digne missionnaire. Cet ouvrage, intitulé *The Bottle*, peint avec une horrible vérité les funestes conséquences de l'ivrognerie. L'auteur s'y est élevé à la hauteur du drame le plus vigoureusement conçu, et nous ne saignons pas de traité du morale plus fait pour guérir de l'intempérance. Nous sommes surpris que les sociétés de tempérance n'aient pas répondu avec profusion cette œuvre, le plus éloquent plaidoyer que nous connaissions en faveur d'une amélioration qu'elles poursuivent avec une si louable ardeur.

Nous avons dit le caractère général que présentent les établissements publics en Angleterre. Il nous reste à retracer les caractères particuliers qui donnent à chacun d'eux une physionomie distincte, à marquer les nuances qui les séparent. Nous parlerons d'abord des clubs, qui occupent le premier rang dans l'ordre des établissements publics.

Les clubs, que l'on nomme aussi maisons par souscription, sont, à proprement parler, des réunions privées. Leur ne manque à ces établissements de ce qui peut concourir



Maître de taverne. — Portrait.

littéraires, ou particulièrement dévoués à de certaines professions, à certains genres d'amusement. Tous ont un but avoué; mais, au vrai, ils se recommandent bien plutôt à leurs souscripteurs par les talents de leurs cuisiniers. Nous oserions affirmer que sans la science de Soyer, la Réforme, qui a attiré au club qui lui sert de refuge toutes les illustrations de la Politique, aurait eu peut-être moins d'adhérents. Ce n'est pas la première fois que la cuisine signale son influence sur la marche des affaires publiques. Il est juste d'ajouter que peu d'artistes culinaires étaient autant que Soyer capables de favoriser à un si haut degré la cause de la Réforme. Le parti tory a été bien imprévoyant de ne s'attacher pas, pour l'un de ses cercles, un politique aussi précieux. Soyer, dont la France réclame le nom avec orgueil, est un de ces génies heureux qui joignent la force à l'audace: poète et dramatisé autant que cuisinier, on l'a vu tout récemment traduire en jadis-erie la *Tempête* de Shakspeare, de manière à décourager les imitateurs et les traducteurs après lui.

Ce peu de mots suffit pour faire apprécier tout de suite la haute importance des clubs. Aussi n'est-ce pas une mince affaire que d'obtenir son accession à la liste des souscripteurs d'un club; cela exige des formalités compliquées. Pour quelques-uns la liste est limitée; il faut alors recourir à l'inscription préalable: heureux les fils de famille dont les parents ont eu la précaution d'inscrire, par anticipation, le nom de leurs enfants sur le registre des postulants de tel ou tel club le jour même de leur entrée à l'école d'Etong ou d'Haron! Ils peuvent espérer à leur entrée dans le monde de jouir de plain-pied d'un privilège très-envié. L'homme riche ne considère souvent cette faveur que comme un titre qui doit lui donner accès dans telle ou telle autre coterie. Celui-là paye exactement sa cotisation et ne paraît au club que dans les grandes assemblées ou seulement à ses heures perdues. Mais pour l'homme pourvu d'une fortune modeste, pour celui qui recherche avant tout les profits de l'association, l'éminente qualité de membre d'un club réalise pour lui tous les avantages, toutes les jouissances d'une grande vie au rabais. Celui-ci est l'hôte inamovible du club. Il use largement de toutes les commodités dont la souscription générale paye les frais; c'est son droit, et il en use sans modération. On cite un certain W..... esquire, esprit original, qui depuis vingt-cinq ans, membre du club de l'Union, n'a passé invariablement hors de l'établissement que quelques heures chaque jour; c'est le temps qu'il est forcé de donner au sommeil.

Après les clubs, viennent dans l'ordre hiérarchique les tavernes. C'est abusivement que nous donnons en France ce nom à une foule d'établissements sans élégance, sans confort. Les tavernes, à Londres, sont des lieux bien hantés, où l'on mange avec recherche, selon les idées anglaises. Depuis quelques années la manie du *joli* a séduit quelques propriétaires de tavernes, et il en est résulté dans l'économie et l'ornementation de leurs établissements un odieux



Maîtresse de taverne. — Portrait.

faux goût dont le *Rain-bow* avec ses ornements en *gutta-percha*, *Scotell-Stores* et *Oriental* offrent un affreux modèle. On retrouvera au contraire à *Albion-Tavern* l'antique et sévère ornementation anglaise, des boxes en acajou plein, sans aucun mélange du goût étranger. Les tavernes sont tout à la fois des restaurants, des cafés et des estaminets. Chacune d'elles a une clientèle spéciale. Le *Rain-bow* attire plus particulièrement les paisibles négociants de la cité et du Strand; *Albion* s'empli chaque soir de journalistes, d'écrivains dramatiques, d'artistes, c'est le café Procope de Londres, mais le café Proucepe d'autrefois. Ici, par exception, il y a plus d'animation; les conversations, quoique faites à voix basse, ont une certaine vivacité: on se sent en présence de la critique. La discussion règne à chaque table, mais elle n'a pour confident que le *waiter* ou garçon, qui seul a le droit de s'insinuer dans la boxe. En France nous

aux agréments de la société et flatter la délicate sensualité du riche. Presque toujours les clubs sont des palais. Nous citerons particulièrement l'*Union-Club*, dans Charing-Cross, qui a toutes les proportions d'un monument public; le *Club de Crockford*, dans Saint-James-Street; *Apsley-House*, le *Club de la Réforme*, et enfin, à l'un des angles de Pall-Mall et de Saint-James-Square, un des édifices les plus somptueux qu'il y ait à Londres et qui est destiné à l'établissement d'un club. Nos cercles ne peuvent donner qu'une idée imparfaite d'un club anglais. Le club réalise les plus exquises recherches du luxe le plus fastueux au profit des souscripteurs qu'une fortune bornée condamnerait à dîner tout au plus à *Oriental* sans le bienfait de l'association. Chacun de ces clubs a d'ailleurs une destination spéciale. Ceux-ci ont la prétention d'être des cercles exclusivement politiques, ceux-là de simples assemblées élégantes, ou scientifiques, ou



Gin-Palace.

sommes moins modestes; la critique aime à parler haut et ne veut pas qu'on perde rien de ses jugements, même quand elle trône sur une banquette de café.

Oriental et les deux Scotel-Stores, situés aux confins du West-End, recueillent les habitants de ce quartier aristocratique qui ont le malheur de n'avoir ni cuisiniers ni maison. Les physionomies qu'on y rencontre respirent l'aisance. On y parle peu; la lecture des journaux occupe plus particulièrement les loisirs des habitués. C'est là qu'on pourra voir du phénomène rare et curieux de politiques se livrant isolément à la pente de leurs opinions sans donner lieu à ces discussions animées, pleines de passion et de fiel que la divergence des opinions suscite infailliblement, dans nos cafés, au préjudice des consommateurs désintéressés dans ces querelles de partis.

Au-dessous des tavernes viennent se ranger les *eating houses*, les *dining-rooms* dont nous avons l'équivalent parmi nous dans cet ordre d'établissements modestes mais utiles ou la médiocrité à tous les degrés trouve une nourriture peu substantielle à prix fixe. On est trop pénétré en Angleterre du respect que l'on doit à un estomac creux pour qu'on ne se fit pas un scrupule d'opposer au robuste appétit d'un *gent* ou d'un employé famélique une nourriture aussi peu succulente. C'est le seul point très-certainement sur lequel il subsiste encore en Angleterre quelque loyauté commerciale. La cuisine des restaurants à prix fixe ne peut soutenir en aucune façon un parallèle avec les diners à bon marché de Londres.

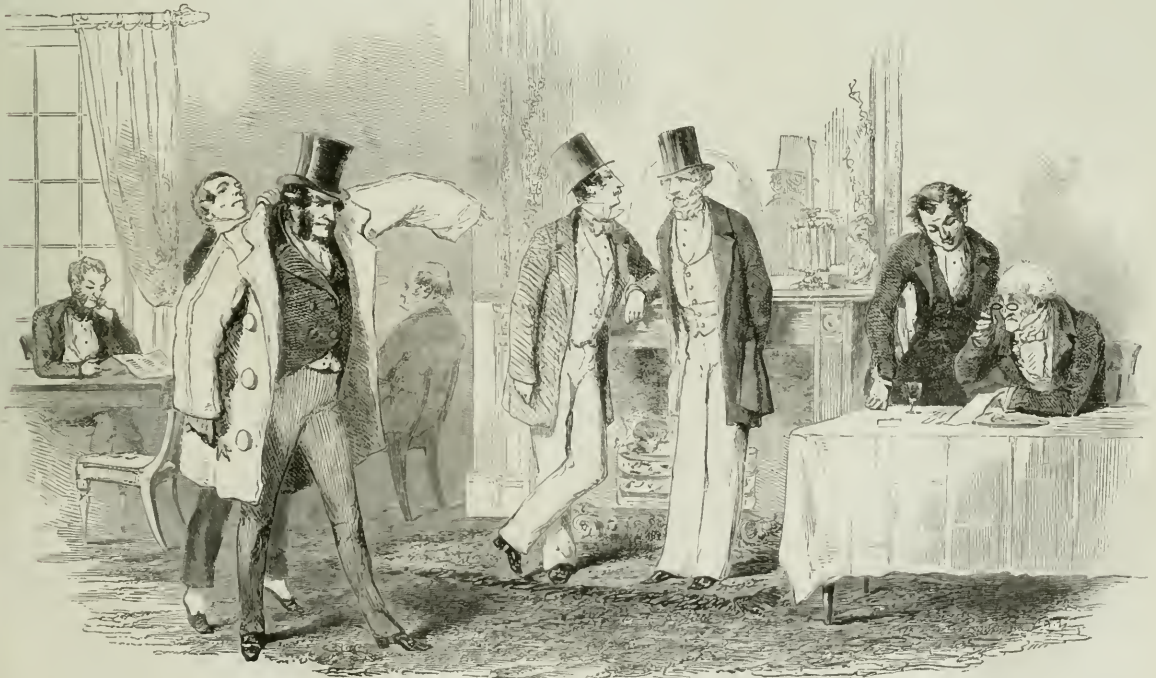
Les *public-houses*. On comprend sous ce terme tous les détaillants de boissons. Les *gin-palaces* occupent dans cette catégorie une place à part pour l'observateur. Ce sont des magasins, éblouissants en général, où l'on voit rangés dans des tonneaux avec une symétrie parfaite les produits variés de la distillation des esprits: le rhum, le rack, le taffia, le genièvre, le whisky et les eaux-de-vie de grains qui suppléent les eaux-de-vie françaises dont le prix atteint un chiffre exorbitant, en raison des droits énormes dont elles sont chargées à l'entrée. La clientèle de ces établissements est composée de toute la bohème de Londres, de l'écume et de

la lie de la population. Ce sont presque toujours des gens en guenilles. Les mendiants viennent verser chaque soir dans ces bouges le produit des aumônes qu'ils ont recueillies dans la journée. Le musicien de rues, le saltimbanque y viennent arroser de quelques verres d'un double whisky irlandais le sandwich à un sou qui a composé leur dernier repas. La physionomie des *gin-palaces* varie selon les quartiers. Elle est agitée, bruyante dans le quartier populaire de White-Chapel; inquiète, soupçonneuse dans Clerkenwell, espèce de Cour des Miracles où se donnent rendez-vous les jambes noires de la métropole; incisive et mordante dans les environs de Bilingsgate, où les marchands de marée échangent leurs

Anglais n'ont d'autre craichoir que leur estomac. Nous profiterons de l'occasion pour consigner ici un trait qui a fait longtemps notre admiration et excité notre envie, à nous que le climat humide de la Grande-Bretagne afflige d'un rhume de cerveau permanent. Nous n'avons jamais vu un Anglais se servir de son mouchoir dans un lieu public. Il nous souvient d'avoir lu autrefois un très-singulier badinage de Machiavel, intitulé *Règlement pour une société de plaisir*. On y lit une disposition qui est conçue à peu près en ces termes: « Nul ne pourra se moucher quand on le regarde — à moins de nécessité. » Nous croyons fermement que les Anglais ont pris au sérieux la première partie de cette règle.



Policemen reconduisant des gentlemen.



Taverne aristocratique.

Nous n'avons rien à dire des *coffee-rooms* en particulier; nous tenons à constater seulement la mesquine infériorité des Anglais. Il est impossible de trouver à Londres un seul café supportable. On peut établir en principe que lorsqu'un Anglais se méfie de montrer du goût, c'est toujours du plus mauvais. Rien n'est odieux comme le style des établissements qu'ils nomment *coffee-houses*; mais ce qui est infiniment plus triste, c'est que le café qu'on y prend est d'une détestable médecine, du moins si je puis m'en rapporter à l'autorité d'un de mes amis, qui a la prétention d'être expert en cette matière.

Mais voici une de ces soirées sereines et tempérées qui rappellent nos plus beaux soirs d'été. Londres n'a aucun amusement à nous offrir : les spectacles sont maussades et les tavernes désertes. Je vous propose une course aux environs. Irons-nous à Primrose Hill visiter la ferme de Chalk, charmante quinze cents de laquelle tant de cartels se sont vidés autrefois? Préférez-vous Baywater et ses jardins à thé, ou la cascade de Rotherhithe, ou les jardins de Montpelier à Chelsea? Aussi bien voici de braves boutiques attachées à la proposition des *arty cloths*, c'est-à-dire des marchands qui demandent la clôture de bonne heure des magasins, lesquels n'ont pas attendu l'adoption du fameux système au plan, qui a donné lieu à autant de meetings que la liberté des échanges elle-même et sans plus de succès, pour mettre les volets à leurs devantures, et s'en aller avec leurs femmes et leurs douces-mêmes, soit à Clapton, soit à Holloway, se récréer dans un de ces jardins de plaisance qui sont, pendant l'été, le rendez-vous de la bourgeoisie de Londres. Ces jardins ne sont, à proprement parler, que des tavernes, quoique les propriétaires payent une licence. Cette taxe, à laquelle ils se soumettent volontairement, leur donne seulement le droit, en cas d'averse, d'abriter leur clientèle dans leur maison, et dans de certaines occasions de prolonger leurs divertissements jusqu'à l'heure fixée pour la fermeture des lieux publics. Ces jardins ressemblent d'ailleurs à nos jardins d'été. On y prend du thé le plus habituellement, ou des rafraîchissements non moins innocents. On y trouve assez généralement des jeux de boules, jeu naïf auquel nous avons vu quelquefois de respectables chefs de famille se livrer avec ardeur.

Ces jeux de boules tendent à se vulgariser. Il existe depuis peu dans le Strand un établissement modèle et de ce genre : nous voulons parler de l'*American bowling saloon*. Dans une immense galerie, décorée avec une grande richesse et dont le plafond est soutenu par des colonnades, on a disposé parallèlement cinq ou six jeux. Les boules roulent sur un parquet. On ne peut se figurer sans peine l'effroyable bruit que doivent produire cinq ou six boules lancées simultanément, et qui courent sur le bois de toute la vitesse que peuvent leur imprimer des bras vigoureux. Ce genre de divertissement, que nous réservons en France à nos robustes Auvergnats, est aujourd'hui le délassement favori des fils de famille anglais, qui y consentent de longues soirées. Mais ce qui passe toute croyance, c'est que dans un coin de cette galerie deux ou trois musiciens marient les sons de leurs instruments à l'harmonie des boules. J'oserais à peine rapporter ce fait si je n'en avais été témoin. On ne sait ce que l'on doit le plus admirer, de la délicatesse des joueurs, qu'un tel mariage de sons paraît amuser, ou de la résignation des musiciens qu'un tel vacarme n'émeut point. Généralement les Anglais possèdent au suprême degré cette froide impassibilité, une constitution robuste les met à l'abri des émotions vives. Ils sont véritablement ce peuple dont parle Montesquieu, et qu'il faut écorcher pour le cha-touiller.

Nous examinerons, dans un prochain article, une série d'établissements d'un caractère singulier; nous parlerons des tavernes qui sont à la fois des spectacles, des concerts et des bals. On verra avec quelle prodigieuse variété il a été pourvu à l'amusement d'un peuple qui n'est pas facilement amusable.

Lha-Ssa.

(Voir les numéros 379 et 383).

Lha-Ssa n'est pas une grande ville; elle a tout au plus deux lieues de tour; elle n'est pas enfermée comme les villes de Chine dans une enceinte de remparts. En dehors de ses faubourgs s'étendent un grand nombre de jardins plantés de beaux arbres qui lui font un magnifique entourage de verdure. Ses principales rues sont larges, bien alignées et assez propres, du moins quand il ne pleut pas; mais les faubourgs sont d'un malpropreté révoltante. Les maisons, généralement grandes et élevées de plusieurs étages, se terminent par une terrasse légèrement inclinée pour faciliter l'écoulement des eaux; bâties les unes en pierre, les autres en briques ou même en terre, elles sont blanchies tous les ans à l'eau de chaux à l'exception de quelques bordures et des encadrements des portes et des fenêtres peints en rouge ou en jaune; car les bouddhistes réformés affectionnent spécialement ces deux couleurs, sacrées à leurs yeux et qu'ils nomment couleurs lamasques. L'intérieur ne répond malheureusement pas à l'extérieur. Les appartements sont sales, confusés, puants, encombrés de meubles et d'ustensiles répartis ça et là dans un désordre dégoûtant. Dans les faubourgs il existe un quartier dont les maisons ont été entièrement bâties avec des cornes de bœufs et de moutons. Ces bizarres constructions, dit M. Hue, sont d'une solidité extrême et résistent à la ruine et au feu assez agréablement. Les cornes de bœufs et d'ânes blancs, blanchâtres, et celles des moutons étant au contraire noires et ratonneses, ces matériaux étranges se peignent merveilleusement à une foule de coloris, et forment sur les murs des dessins d'une variété infinie; les interstices qui se trouvent entre les cornes se remplissent avec du mortier; ces maisons sont les seules qui ne soient pas blanchies.

Les temples bouddhiques sont les édifices les plus remarquables de Lha-Ssa. Le plus curieux et le plus célèbre de tous est le palais du Talé-Lama. Vers la partie septentrionale de la ville et tout au plus à un quart d'heure de distance, s'élève une montagne rocheuse de forme conique. On l'appelle Boudha-La, c'est-à-dire montagne de Boudha; c'est là en effet que les adorateurs du Talé-Lama ont édifié un palais magnifique, ou réside en chair et en os leur divinité vivante. « Ce palais, dit M. Hue, est une réunion de plusieurs temples, de grandeur et de beauté différentes; celui qui occupe le centre a quatre étages et domine tous les autres; il est terminé par un dôme entièrement recouvert de lamas d'or, et entouré d'un grand péristyle dont les colonnes sont également dorées. Du haut de ce sanctuaire, les Talé-Lama contemplant, aux jours des grandes solennités, ses adorateurs innombrables se mouvant dans la plaine et venant se prosterner au pied de la montagne divine. Les palais secondaires, groupés autour du grand temple, servent de demeures à une foule de lamas de tout ordre dont l'occupation continuelle est de servir le Boudha vivant, et de lui faire la cour; deux belles avenues, bordées de beaux arbres, conduisent de Lha-Ssa au Boudha-La; on y voit toujours un grand nombre de pèlerins étrangers, déroulant entre leurs doigts leur long chapelin bouddhique, et des Lamas de la cour revêtus d'habits magnifiques et montés sur des chevaux richement harnachés. Il régnait continuellement aux alentours du Boudha-La une grande activité; mais en général tout le monde y est grave et silencieux; les pensées religieuses paraissent occuper tous les esprits.

« Dans l'intérieur de la ville, l'allure de la population offre un caractère tout différent; on crie, on s'agit, on se presse, et chacun s'occupe avec ardeur de vendre ou d'acheter. Le commerce et la dévotion attirent sans cesse à Lha-Ssa un grand nombre d'étrangers, et font de cette ville comme le rendez-vous de tous les peuples asiatiques. Les rues sont sans cesse encombrées de pèlerins et de marchands, parmi lesquels on remarque une étonnante variété de physionomies, de costumes et d'idiomes. Cette immense multitude est en grande partie indigente, et se renouvelle tous les jours. La population fixe de Lha-Ssa se compose de Tibétains, de Pébouns, de Kachis et de Chinois.

Ce qu'on craint et étonne surtout un étranger lors de son arrivée à Lha-Ssa, c'est l'effrayante multitude de chiens affamés qui errent innombrablement dans les rues. Ces animaux sont tellement nombreux que, selon un diction chinois, les trois grands produits de la capitale du Tibet sont les lamas, les femmes et les chiens. Deux causes contribuent à l'augmentation incessante de la race canine: le respect que les Tibétains ont pour ces animaux et l'usage qu'ils en font pour la sépulture des morts. Quatre espèces différentes de sépultures sont pratiquées dans le Tibet: la première est la combustion, la deuxième l'immersion dans les fleuves et les lacs, la troisième l'exposition sur le sommet des montagnes, et la quatrième, qui est la plus fétide de toutes, consiste à couper les cadavres par morceaux et à les faire manger aux chiens. Cette dernière est la plus usitée. « Les pauvres, dit M. Hue, ont tout simplement pour mausolée les chiens des faubourgs; mais pour les personnes distinguées on y met un peu plus de façon; il y a des lamaseries où l'on nourrit *ad hoc* des chiens sacrés, et c'est là que les riches tibétains vont se faire enterrer. »

Les bouddhistes admettent un nombre illimité d'incarnations divines. Ils disent que Boudha prend un corps humain et vient habiter parmi les hommes afin de les aider à acquiescer la perfection et de leur faciliter la réunion à l'âme universelle. Ces Boudha vivants composent la classe nombreuse des *chaberos*. Les plus célèbres sont à Lha-Ssa, le Talé-Lama; à Dachi-Loumbu, le Boudhan-Itenboudchi; au Grand-Kouren, le Giamon-touba; à Pékin, le Tchang-Kin-Fo, espèce de grand aumônier de la cour impériale; et dans le pays des Siamois au pied des monts Himalaya, le Sa-Deha-Fo. Ce dernier, dit-on, une mission passablement singulière: il est mit et jour en prières afin de faire tomber continuellement de la neige sur la cime des Himalaya; car, selon une tradition tibétaine, il existe, derrière ces monts élevés, un peuple sauvage et cruel qui n'attend que la fonte des neiges pour venir massacrer les tribus tibétaines et s'emparer du pays.

Quoique tous les chaberos indistinctement soient des Boudha vivants, il y a néanmoins parmi eux une hiérarchie dont le Talé-Lama occupe le sommet; tous les autres reconnaissent ou doivent reconnaître sa suprématie. Le Talé-Lama actuel est un enfant de douze ans. Lorsque MM. Hue et Gabet arrivèrent à Lha-Ssa, il y avait déjà six ans qu'il occupait le palais de Boudha-La. Il est Si-Fan d'origine, et il a été pris dans une famille pauvre et inconnue de la principauté de Ming-Tchen-Tou-Sse.

Quand le Talé-Lama est mort, ou, pour parler bouddhiquement, quand il s'est dépossédé de son enveloppe humaine, on procède à l'élection de son successeur de la manière suivante : on prescrit des prières et des jeûnes dans toutes les lamaseries, les habitants de Lha-Ssa surtout, comme étant plus intéressés à l'affaire, recueillent de zèle et de dévotion. Tout le monde se met en pèlerinage autour du Boudha-La et de la cité des Esprits; les tchou-tou-tourent dans toutes les mains, la formule sacrée de la ville, et les parfums brûlent de toutes parts avec profusion. Ceux qui croient posséder le Talé-Lama dans leur famille en donnent avis à l'autorité de Lha-Ssa, afin qu'on puisse constater, dans les enfants désignés, leur qualité de chaberos. Pour pouvoir procéder à l'élection du Talé-Lama, il faut avoir découvert trois chaberos, nullement connus pour tels. On les fait venir à Lha-Ssa, et les boutoukos des États lamasques se constituent en assemblée; ils s'enferment dans un temple du Boudha-La et passent six jours dans la retraite, le jeûne et la prière. Le septième jour, on prend une urne en or, contenant trois fèves également en or, sur lesquelles sont

gravés les noms des trois petits candidats aux fonctions de divinité du Boudha-La. On agite l'urne, le doyen des boutoukos en tire une fève, et le marmot dont le nom a été désigné par le sort est immédiatement proclamé Talé-Lama. On le promène en grande pompe dans la rue de la cité des Esprits, pendant que tout le monde se prosternait devant son passage, et on l'installe enfin dans son sanctuaire. Quant aux deux chaberos en maillet qui ont concouru avec lui, ils sont rapportés par leurs nourrices dans leurs familles respectives; mais pour les indemniser dans leur placement le gouvernement leur fait un petit cadeau de 500 onces d'argent.

Le Talé-Lama est vénéré par les Tibétains et les Mongols comme une divinité. « Le prestige qu'il exerce sur les populations bouddhistes est vraiment étonnant, dit M. Hue; cependant on a été beaucoup trop loin quand on a avancé que ses excréments sont recueillis avec respect et servent à fabriquer des amulettes que les dévots enferment dans des sachets et portent suspendus à leur cou. Il est également faux que le Talé-Lama ait la tête et les bras entourés de serpents pour frapper l'imagination de ses adorateurs. Ces assertions, qui ont été dans certaines géographies, sont entièrement dénuées de fondement. » Du reste, MM. Hue et Gabet n'ont pas vu le Talé-Lama, bien que les curieux et les dévots pénètrent facilement jusqu'à lui. La petite vérole venait de se déclarer à Lha-Ssa, et on craignait qu'ils ne communiquassent au Talé-Lama cette maladie, qui, disant-on, avait été apportée de Pékin par la grande caravane, et qui cause à tous les Tibétains les frayeurs les plus épouvantables, car ils ne connaissent pas encore la vaccine; et les seuls remèdes souverains que le gouvernement sache employer pour soustraire les populations à cette affreuse épidémie, c'est de proscrire les malheureuses familles qui en sont atteintes.

Anxieux que la petite vérole s'est déclarée dans une maison, tous les habitants doivent déloger, et se réfugier, bon gré, mal gré, hors de la ville, sur le sommet des montagnes ou dans les déserts. Personne ne peut communiquer avec ces malheureux, qui meurent bientôt de faim et de misère ou deviennent la proie des bêtes sauvages.

Après s'être installés dans un petit logement, MM. Hue et Gabet, tout en visitant la capitale du Tibet et en étudiant les divers éléments dont se compose la population, recherchaient les moyens d'atteindre le but de leur voyage, c'est-à-dire de convertir au christianisme les adorateurs de Boudha. Comme l'étranger de leur physionomie attirait l'attention universelle, pour couper court à tous les bruits qui circulaient sur leur compte, ils crurent devoir se conformer à un règlement en vigueur à Lha-Ssa, qui oblige les étrangers à se présenter aux autorités: ils allèrent donc trouver le chef de la police et lui déclarèrent qu'ils étaient du ciel d'Occident et qu'ils venaient dans le Tibet pour y prêcher la religion chrétienne dont ils étaient les ministres. Cette déclaration faite et reçue, ils circulaient dans les rues de Lha-Ssa d'un pas un peu plus ferme, plus assuré; convaincus, disent-ils, qu'il ne leur serait fait aucune difficulté. En effet, les Tibétains ne professent pas, à l'égard des autres peuples, ces principes d'exclusion qui font le caractère distinctif de la nation chinoise: tout le monde est admis à Lha-Ssa; chacun peut aller et venir, se livrer au commerce et à l'industrie, sans que personne s'avise d'apporter la moindre entrave à sa liberté. Si l'entrée du Tibet est interdite aux Chinois, il faut attribuer cette prohibition au gouvernement de Pékin, qui, pour se montrer conséquent dans sa politique étroite et soupçonneuse, empêche lui-même ses sujets de pénétrer chez les peuples voisins.

Quelques jours après cette démarche dont ils étaient si satisfaits, et au moment où ils commentaient les œuvres de missionnaires, MM. Hue et Gabet reçurent l'ordre de se rendre au palais du régent, qui les interrogea et qui les laissa ensuite interroger par l'ambassadeur chinois Ki-Chan, non sans les avoir toutefois assurés de sa protection. Le premier résultat de cette double conférence fut une sorte de captivité. Le régent voulut les loger dans son palais pour une nuit, afin de faire mettre les scellés sur leurs effets et de s'assurer surtout s'ils n'avaient pas de cartes géographiques atoparques. Le lendemain, l'inventaire de leurs bagages fut fait en leur présence et en présence du régent dans leur petit logement. On les conduisit ensuite au tribunal où les attendait l'ambassadeur chinois, qui renouvela cet examen avec la plus grande attention. Ces vérifications achevées, le régent déclara qu'il contenait des preuves curieuses de l'ignorance des Tibétains — la liberté leur fut rendue; le régent les prenant sous sa protection leur fit donner une de ses maisons, où ils s'empressèrent d'écrire une petite chapelle qui attira bientôt un certain nombre de curieux. Le régent lui-même vint souvent les visiter, et leurs entretiens se prolongeaient bien avant dans la nuit. Presque toujours leur conversation roulait sur la religion, quelques fois cependant on causait sciences, histoire ou géographie.

« Un jour, raconte M. Hue, nous lui parlâmes des observations et des instruments astronomiques, et il nous demanda, s'il ne lui serait pas permis d'examiner de près cette machine étrange et curieuse que nous tenions dans une bulle — Il voulait parler de notre microscope. — Nous nous empressâmes de satisfaire sa curiosité. Un de nous courut à notre résidence et revint à l'instant avec le merveilleux instrument. Tout en l'ajustant, nous essayâmes de noter, comme nos pères, quelques notions d'optique à notre auditoire; mais nous étions étonnés que la théorie excitait fort peu d'enthousiasme, nous en vîmes tout de suite à l'expérience. Nous demandâmes si dans la société quelconque serait assez bon pour nous procurer un pou. La chose était plus facile à trouver qu'un papillon. Un noble Lama, secrétaire de son excellence le premier Kalon, n'eut qu'à porter la main à son assiette par-dessus sa robe de soie, et il nous offrit un peu extrêmement bien membré. Nous le saisîmes immédiatement avec flânes avec la pointe de nos brucelles; mais le Lama se mit aussitôt à faire de

l'opposition; il voulait empêcher l'expérience, sous prétexte que nous allions causer la mort d'un être vivant. — Sois sans crainte, lui dismes-nous, ton pou n'est pris que par l'épiderme; d'ailleurs il paraît assez vigoureux pour se tirer victorieusement de ce mauvais pas. — Le régent, qui avait un symbolisme plus épuré que celui du vulgaire, dit au Lama de garder le silence et de nous laisser faire. Nous continuâmes donc l'expérience, et nous fixâmes à l'objectif cette pauvre petite bête, qui se débattait de toutes ses forces à l'extrémité des brucelles. Nous livrâmes ensuite le régent à appliquer l'œil droit, en clignant le gauche, au verre qui se trouvait au haut de la machine. — Tsong-Kaba, s'écria le régent, ce pou est gros comme un rat... Après l'avoir considéré un instant, il leva la tête et cacha sa figure dans ses deux mains en disant que c'était horrible à voir... Il voulait dissuader les autres de regarder, mais son influence échoua complètement. Tout le monde, à tour de rôle, alla se pencher sur le microscope et se releva en poussant des cris d'horreur. Le Lama, secrétaire, s'étant avisé que son petit animal ne remuait plus, déclara que le pou avait envahé les brucelles, et nous lîmes tomber le pou dans la main de son propriétaire. Mais, hélas! la pauvre victime était sans mouvement. Le régent dit en riant à son secrétaire... Je crois que ton pou est indisposé... Va, tâche de lui faire prendre une médecine; autrement, il t'en reviendra pas.»

La paix et la tranquillité dont jouissaient les deux missionnaires, la protection éclatante que leur accordait le gouvernement tibétain, la sympathie dont le peuple semblait les entourer, tout leur donnait l'espérance qu'ils ne tarderaient pas à jeter au sein même de la capitale du bouddhisme les fondements d'une mission appelée à exercer une immense influence sur tous les peuples de l'Asie centrale. Déjà ils songeaient aux moyens d'établir avec l'Europe les communications les plus faciles et les plus promptes, lorsque l'ambassadeur chinois leur dit que le Thibet était un pays trop froid pour eux, et qu'il leur fallait songer à retourner dans leur royaume de France. Ce conseil était un orline anouël, malgré la protection du régent, ils se virent forcés de céder, et quoiqu'ils en aient pensé et écrit, Satan ne joua pas un rôle plus actif dans cette affaire que dans certaines jongleries de saltimbanques, qu'ils lui attribuaient trop complaisamment, faute d'avoir pu les expliquer.

Des qu'ils virent que toute résistance devenait inutile, MM. Huc et Gabet déclarèrent à Ki-Chan, tout en protestant énergiquement contre leur expulsion de Lha-Ssa, qu'ils étaient prêts à partir. Mais grande furent leur indignation et leur surprise en se voyant refuser l'autorisation de prendre la route de l'Inde. « Vous ne concevons pas, dirent-ils, qu'on ait la cruauté de nous forcer à suivre la route qui conduit à la frontière de la Chine, c'est-à-dire de nous condamner à un voyage de huit mois; tandis qu'en nous dirigeant vers l'Inde, vingt-cinq jours de marche nous suffiraient pour arriver au premier poste européen, ou nous ne pouvions manquer de trouver des moyens sûrs et faciles pour nous rendre à Calcutta. » Tout en achevant leurs préparatifs de départ, ils assistèrent aux fêtes du nouvel an, dont ils ont ajouté la curieuse description à d'autres détails pleins d'un vil intérêt.

Sept mois après leur départ de Lha-Ssa, MM. Huc et Gabet arrivaient à Macao. Le récit de ce voyage remplit les deux derniers chapitres du second volume; mais il n'est que commencé. M. Huc l'a interrompu aux frontières de la Chine, à la ville de Ta-Sien-Lou, dans les premiers jours du mois de juin : « Notre rentrée en Chine, pour retourner dans notre mission de la Tartarie-Mongole, nous force, dit-il, de laisser inachevé le travail que nous avions entrepris; il nous resterait encore à parler de nos relations avec les tribunaux et les mandarins chinois, à jeter un coup d'œil sur les provinces que nous avons parcourues, et à les comparer avec celles que nous avons eu occasion de visiter durant nos voyages antérieurs dans le Céleste Empire. Cette lacune, nous essaierons de la remplir, dans les heures de délassement que nous pourrions trouver au milieu des travaux du saint ministère. Peut-être serons-nous en mesure de donner quelques notions exactes sur un pays, dont à aucune époque, sans contredit, on n'a eu des idées aussi erronées que de nos jours. Ce n'est pas, ajouté-il, qu'on manque d'écrits concernant la Chine et les Chinois. Le nombre des ouvrages qui ont paru ces dernières années, en France et surtout en Angleterre, est vraiment prodigieux; mais il ne suffit pas toujours du zèle de l'écrivain pour faire connaître des contrées où il n'a jamais mis le pied. Erreur un *Voyage en Chine* après quelques promenades aux factoreries de Canton et aux environs de Marao, c'est peut-être s'exposer beaucoup à parler de choses qu'on ne connaît pas suffisamment... Quoiqu'il soit arrivé au savant orientaliste J. Klapproth de trouver l'archipel Potocki sans sortir de son cabinet, il est en général assez difficile de faire des découvertes dans un pays sans y avoir pénétré. »

Le *Voyage dans la Tartarie, le Thibet et la Chine* est trop intéressant et trop nouveau pour que tous ceux qui auront eu le bonheur de le lire ne souhaitent pas aussi ardemment que nous que M. Huc ne s'empresse de tenir cette promesse, et ne publie le plan de son prochain *Voyage en Chine*. Nous ne craignons pas de l'obtenir dans les deux volumes dont nous venons de résumer d'une manière si rapide et si incomplète l'intéressant itinéraire.

Un perfectionnement de la machine à vapeur.

Un des problèmes les plus intéressants que se pose la mécanique aujourd'hui est d'économiser le combustible dans les machines à vapeur, et en même temps d'obtenir de la vapeur à une température plus élevée que 100 degrés. Il y

a deux ou trois ans, MM. Boutigny et Testud pensaient avoir réussi en versant sur une plaque de platine chauffée par le plomb fondu des gouttes d'eau qui se mettaient à l'état sphéroïdal pour de la se transformer en un vapeur d'une température très-élevée. On a cessé de parler de cette invention, qui promettait cependant, au dire de plusieurs journaux, d'importants résultats.

Voici qu'en Angleterre, M. Wilkinson vient de prendre un brevet pour une machine dans laquelle l'action du principe se combine avec celle de la vapeur d'eau. Le principe consiste dans l'injection d'un courant d'air, chauffé à la température de 600 à 800 degrés, dans la vapeur d'une chaudière, en sorte que la température et par conséquent la force expansive de la vapeur se trouvent considérablement élevées.

Pour cela, dit le *Mechanics Magazine*, un tuyau de fer recourbé en serpentin, de manière à présenter une grande surface dans une aire donnée, est placé sur le foyer et reçoit toute l'action de la flamme. Ce tuyau débouche par un bout quelque peu au-dessus de la vapeur qui s'engendre dans la chaudière, tandis que par l'autre bout il communique à une pompe d'injection. Sa capacité est beaucoup plus grande que le volume d'air comprimé qu'il reçoit à chaque coup de piston, et l'air n'arrive dans la chaudière qu'après avoir acquis tout à fait, ou à peu de chose près, la température du serpentin rougi par lequel il passe.

La pression de l'air dans le serpentin, à strictement parler, est supérieure à celle de la vapeur dans la chaudière; car c'est un excès de pression qui surmonte la résistance de la vapeur et force un passage pour l'air; mais au moyen d'une communication entre les deux vaisseaux par une ouverture ménagée le long du serpentin, on peut, dans la pratique, considérer la pression de l'air dans le serpentin comme égale à celle de la vapeur dans la chaudière.

À chaque coup de piston, la même quantité d'air froid est injectée, sous quelque pression que la machine fonctionne. La portion d'air voisine de la pompe est chassée vers une place plus chaude, et la portion d'air qui occupait cette dernière place passe à une place plus chaude encore, jusqu'à ce que enfin la portion d'air la plus échauffée se décharge dans la vapeur de la chaudière. Cependant l'air continue à s'introduire dans la chaudière après que l'action de la pompe a cessé; car, chaque portion du contenu du serpentin ayant passé à une place de température plus élevée, la radiation des parois du serpentin élève instantanément la température de l'air, le force à se dilater, et à émettre sans relâche ses portions les plus échauffées, aussi longtemps que par des injections répétées il y a de l'air fourni à une température plus basse que celle du serpentin.

Il résulte d'expériences faites sur une machine fixe que l'application de l'air chaud produit une économie de combustible de 25 à 30 pour cent; et les expériences ont duré plusieurs semaines, la machine ayant toujours fonctionné à la pression ordinaire. M. Wilkinson s'occupe en ce moment d'adapter son invention aux machines qui se meuvent, aux locomotives.

Ce qui donne encore plus d'importance à la question d'économie du combustible chez nos voisins, c'est que le grand nombre de leurs usines est devenu un insupportable fléau pour certaines villes, à cause de la prodigieuse quantité de fumée qu'elles émettent. Les foyers fumivores ont donné de bons résultats, mais cependant ils sont loin de décider à formuler un bill pour la prohibition de la fumée. Une commission a été créée la question tant à Londres que dans beaucoup d'autres localités, et à son rapporteur, M. Simon, le médecin en chef de la santé de la cité de Londres, vient de publier des documents curieux.

Le fléau auquel le bill est destiné à remédier affecte la capitale tout entière et cause un tort immédiat à la propriété en même temps qu'il attaque indirectement la santé des habitants.

Le tort à la propriété est notoire si l'on considère : 1° que la fumée est d'une nature incrustante et dans certains cas corrosive pour les objets exposés à subir son contact; elle salit et dégrade les édifices; elle noircit et abîme les statues, elle efface les inscriptions, fait disparaître les couleurs, etc., etc.; — 2° si l'on considère l'immense surcoût de dépense à laquelle la population ouvrière se trouve condamnée pour se tenir en état de propreté. M. Bullar, le secrétaire de la société fondée pour reprendre l'usage des bains et lavoirs, a étudié soigneusement les habitudes de propreté dans toutes les classes de la population; il l'a évalué au chiffre de 5 millions de livres sterling (125 millions de francs) la dépense annuelle du blanchissage pour toute la capitale. Si l'on admet que la suie déposée par la fumée des usines est la cause véritable de ce surcoût, on voit l'excès de dépense, et il est difficile de le porter, n'est-ce pas là une véritable injure à la propriété, injure qui se traduit par une lourde taxe sur chaque individu qui tient à porter du linge blanc; à quel point plus vous êtes forcés de laver fréquemment le linge et plus il s'use vite, c'est là encore une cause de dépense qui peut s'évaluer à tant pour cent.

L'injure indirecte à la santé n'est pas moins évidente. Chacun étudie soigneux de conserver propre l'intérieur de son habitation, on ne se décide qu'à regret à ouvrir ses fenêtres, la ventilation n'est pas sulfisante; et il n'y a pas que les domestiques chez qui cette répugnance à donner de l'air, malheureusement toujours chargé de fumée, soit devenue une habitude invincible. On se trouve dans cette cruelle alternative ou de vivre dans un air qui n'est pas assez souvent renouvelé, ou d'admettre chez soi une substance sale qui vous condamne à recueillir beaucoup trop fréquemment tout votre mobilier.

Si la fumée porte une injure directe à la santé, c'est une question sur laquelle le rapporteur déclare ne point oser se prononcer. Tant d'influences délétères se combinent à Londres, dont plusieurs sévissent avec intensité, qu'il n'est pas

facile d'évaluer au juste la portion de mal qu'il convient d'imputer à chacune et surtout à celles qui ne sont que d'importance secondaire.

Sauf à dire que l'on ne peut calculer le mal causé à la population humaine, il est facile d'observer et de démontrer que l'action de la fumée est à un haut degré nuisible à l'organisation plus délicate des plantes. En circonstances ordinaires elles meurent vite à Londres; cependant lorsqu'on leur fournit de l'air tamisé, de manière que la suie ne vienne pas charger leurs feuilles et empêcher la fonction respiratoire, elles fleurissent assez bien. Sur le grand nombre de personnes qui respirent plus librement à la campagne qu'à la ville, il est impossible de dire combien doivent être améliorées dans leur santé à l'absence de fumée dans l'atmosphère. Il est certain cependant que ce composant de notre air de Londres agit sur nos organes respiratoires, et que l'action est proportionnelle à la quantité dont l'air sera chargé. Le subit accès de toux que l'on éprouve en entrant dans une chambre remplie de fumée donne à croire que la fumée, se trouvant à un état de division plus grande dans l'atmosphère, exerce une influence fâcheuse à un moindre degré, mais qui cependant ne peut être que fâcheuse.

Il paraîtrait que le bill se contente d'attaquer les fourneaux des machines fixes à vapeur seulement; le docteur trouve la mesure trop étroite. Combien de cheminées qui n'appartiennent point à des fourneaux de machines à vapeur et n'en jettent pas moins des volumes considérables de fumée au grand détriment de tout le voisinage! Il blâme aussi le respect qu'on paraîtrait vouloir garder envers les locomotives et les machines des bateaux à vapeur. Faites du feu sans fumée, ou tout au moins diminuez le feu de manière à diminuer la cause de fumée, tel est le mot d'ordre à Londres. Tentons-nous plutôt à imiter nos voisins dès qu'ils auront résolu la question. Il y aura économie pour les manufacturiers et moins de désagrément pour les citadins qui vivent à côté d'eux.

Correspondance.

M. Th. B. à Brest. — Nous nous rendons à vos observations, monsieur, et le dessin paraîtra dans le numéro prochain. Nous emprunterons le motif au journal anglais si, ce qui est probable, M. F. ne peut pas nous écrire le récit et nous l'envoyer à temps.

M. A.-D. C. à Bruxelles. — C'est-à-dire, monsieur, que vous n'avez pas trouvé dans le numéro exactement ce que vous désiriez et trouver. Quelle que soit votre volonté d'être actuel, nous ne pouvons pas tout faire le même jour, et d'ailleurs, vous verrez, dans ce numéro même, qu'on ne perd pas tout attendre.

M. F. A. à Barcelonne. — Il y a des collections complètes, et nous les complétons tous les jours. Faites-nous vos propositions, monsieur.

M. P. B. à Marseille. — Des sujets que vous indiquez, monsieur, plusieurs sont à l'étude et tous viendront avec le temps. Le monde entier y passera.

M. J. G. à Londres. — Nous acceptons votre jugement, monsieur, en vous remerciant. Nous nous efforçons d'y voir clair et ne voulons pas jouer le rôle de faux témoin dans les affaires qui passent sous nos yeux.

M. P. à Palerme. — Nous espérons pouvoir donner dans le numéro prochain une description de votre curieuse fête de Sainte-Rossia, la patronne de votre ville.

M. R. B. à Paris. — Nous avons déjà passé en revue à peu près tous les grands établissements, toutes les grandes institutions de Paris. Vous aurez incessamment la Cour des comptes, puis le Conservatoire des arts et métiers. Nous nous occupons de l'Observatoire.

M. N. M. à Bordeaux. — Vous n'êtes pas le seul. La navigation aérienne est à la mode. Nous vous parlerons, monsieur, des travaux ingénieux de M. Pétin.

M. le G. Y. à Alger. — Dans le prochain numéro.

M. R. à Paris. — Veuillez, monsieur, ainsi que vous voulez bien le proposer, envoyer vos idées sur le plan d'une *Bibliothèque communale*. Adressez à M. Paulin.

Le Tailleur.

J'étais dernièrement chez un de mes amis, homme de lettres et homme d'esprit, ce qui n'est pas absolument inconciliable, lorsque son tailleur vint lui apporter, dans la toilette (mouchoir de soie) de rigueur, un pantalon évidemment trop exigé, mais en saisissant l'occasion pour lui glisser un mémoire qui l'était moins.

Mon ami, qui est myope et distrait, promenant mélancoliquement son lorgnon du pantalon au mémoire, essayant l'un et essayant de lire l'autre.

— Eh bien! lui dit le tailleur, comment trouvez-vous ça? Hein! comme ça colle!

— Cela me gêne, répondit mon ami soucieux.

— Pas possible! Voyez pourtant comme cela tombe!

— Cela tombe mal.

— Vous m'alligez. Enfin on peut arranger cela, repartit le tailleur avec un gros soupir.

— Oui, oui, arrangeons cela... dans trois mois...

— Comment! dans trois mois? Vous voulez dire dans trois jours.

— La belle avance!

— Mais, mon cher monsieur, vous n'y êtes plus. Que ferrez-vous au mois d'octobre d'un pantalon de piqué blanc?

— Eh! qui vous parle de cela?

— Comment, mon cher monsieur, s'écria le tailleur avec

un accent joyeux, c'est de mon mémoire qu'il s'agit? Il fallait donc le dire tout de suite.

En disant ces mots, il secoua sa *toilette* en signe de triomphe, et s'en fut tout courant, en criant jusqu'au bas de l'escalier à mon ami, qui s'efforçait de s'excuser :

— A votre aise, mon cher monsieur, à votre aise! Je me figurais que mon pantalon vous gênait.

Tous les tailleurs sont ainsi faits. La perspective d'un vêtement à retoucher les effraie. C'est un *poignard*, car il s'entend que la reprise est à leur compte, et qu'une demi-journée ou une journée extra est au bout de chaque faux pli. De là, le nom tragique donné à ce vêtement malheureux. Mais, que dire de celui qui, radicalement manqué par quelque faute de l'ouvrier ou du coupeur, reste pour compte à l'entreprise? Ah! pour celui-là c'est un *kris de Malais*, c'est un *kandjar*, c'est un *poignard empoisonné*! Ce n'est pas tant encore la perte matérielle que la blessure d'amour-propre dont saigne le flanc germanique de M. Schlagmann ou Wetzel. Un habit manqué, juste ciel! que pensera l'Europe et que dira le sport? Malheureux habit, de quelle main convulsive l'industriel te rejette dans la *toilette*! Tu devais faire son triomphe et tu n'es plus que son opprobre. Va, cache-toi, et dissimule sa défaite avec la tienne. Que faire d'un *poignard* que l'on ne saurait même se passer au travers du corps?

Heureusement!..... Car le tailleur est un artiste. Il se souvient du temps où *tailleur d'habits* se disait par opposition à *tailleur d'images*, et partageait avec le sculpteur le domaine de la plastique. L'un se charge du nu, l'autre de l'habillé, voilà toute la différence. Le

tailleur sait et sent cela. Un habit manqué, c'est pour lui une statue refusée à l'exposition. Odeux jury!

Le tailleur a d'ailleurs tous les côtés de l'artiste : le désintéressement et l'esprit d'aventure. Il ne se traîne point terre à terre, comme tant de boutiquiers prosaïques, dans l'ornière de l'étroit calcul et de la taquinerie mesquine. Commercialement, le tailleur sait donner beaucoup au hasard. Il ne chagrinerait jamais un galant homme qui porte noblement, et en bon lieu, un vêtement de sa façon. Il saura au besoin doubler même les poches de son gilet de telle façon que cette perte des clients puisse tenir son rang dans le monde et faire honneur à son habit. Je connais maint fils de famille qui n'a, durant longues années, dû qu'à la confiance généreuse de son tailleur de soutenir honorablement sa naissance, en déjouant la ladrerie des grands-parents. Le tailleur sait d'avance qu'un bon quart tout au moins de sa clientèle ne le payera que peu ou point. Cette perspective ne l'effraie point : ce sont les hasards de la guerre, et il dresse ses batteries ou ses tarifs en conséquence.

C'est en effet chose idéal que le prix d'un habit, dont la moitié au moins, chez le tailleur de quelque renom, représente tout à la fois l'aléatoire du commerce, la prime d'assurance payée (ou promise) contre les sinistres mutuels, et le mérite de la coupe.

Ce dernier point est l'essentiel, et le ciseau est tout pour l'artiste, quand toutefois il ne se change pas en poignard. On sait cette superbe réponse d'un célèbre tailleur à un honorable économiste des dernières années du règne de Louis-Philippe, qui,



La mesure.



Le coupeur.



Le maître tailleur en tournée



L'ouvrier tailleur.

trouvant le prix d'un habit (cent cinquante francs) un peu cher, demandait à fournir son drap.

Bien volontiers, monsieur, lui répondit l'artiste avec un sourire de condescendance.

Livraison faite, habit endossé, l'honorable législateur demanda le prix.

Cent cinquante francs, monsieur, comme toujours, dit le tailleur en s'inclinant.

— Tout compris, je le sais; mais j'ai fourni mon drap.

— Monsieur, je ne compte jamais le drap. JE LE DONNE PAR-BESSUS LE MANCHE!

Le coupeur est un être à part. C'est, comme on le conçoit sans peine, l'homme important de la maison. Tout tailleur a été coupeur; mais il y a en revanche des coupeurs qui ne deviennent jamais tailleurs. Ce sont des âmes d'artiste et des intelligences enthousiastes de la gloire, mais insensibles au profit. Le coupeur rêve la nuit d'un certain éran au gilet et d'une échancrure de basque. Il s'éveille en sursaut, ruminant dans sa tête, combinant harmonieusement les numéros 86, 79, 36, 41 et 53. Ce n'est point un quine à la loterie, c'est la formule, le signe abstrait, la grande ligne rudimentaire d'une coupe inédite et savante qui fera son apparition dans le monde merveilleux du jardin Mabille le mardi qui vient ou celui d'après. O naissance des chiffres! qui croirait que ces nombres cabalistiques recèlent tant de poésie apollonienne, tant de grâce, tant de contours, tant de déhanché séducteur! Aussi, dès l'aube, le coupeur s'installe-t-il au comptoir, devant un formidable amas de pièces d'étoffes, plus grave qu'un censeur royal, et plus inspiré qu'un poète. Son oeil flamboie, il se frappe le front, tandis que son infatigable



L'essai

gable ciseau multiplie les membres épars. Au nom du ciel, ne lui parlez pas; pour un mot, vous troubleriez l'enfantement. Il vient de créer un habit à trois boutons au lieu de quatre; il va trouver une nouvelle manche, et, si l'expansion lyrique continue, il est capable d'inventer une mode de collet que l'on n'a jamais vue — depuis 1826.

Il faut admirer le coupeur, mais il ne faut pas avoir trop de foi en lui. Non-seulement, dit La Bruyère, un honnête homme doit se laisser habiller par son tailleur à la mode courante et sans s'en occuper; mais une des premières conditions de l'élégance, dit Pelham, un héros de M. Bulwer (*the adventures of a gentleman*), est de n'avoir pas un habit trop bien fait, observation fine et très-juste.

Il nous reste à dire quelques mots de l'ouvrier tailleur *pique-prune*. J'ai vu mon ignorance et déclare ne point connaître l'étymologie de ce sobriquet populaire. Cette classe d'ouvriers, vouée à l'immobilité, est sans doute, en vertu de la loi des contrastes et par esprit d'opposition, douée d'un naturel remuant; en outre de la tyrannie, elle a pris pour maxime : « Les grands ne nous paraissent tels que parce que nous sommes accroupis, levons-nous! » — Et elle se leve fréquemment, sachant bien qu'il dépend d'elle de faire du peuple français une nation de sans-culottes. Mais les lois sur les grèves n'étant point abolies, tout rentre bientôt dans l'assiette et la couture accoutumée, et le peuple français finit par s'habiller tant bien que mal. Ainsi soit-il!

En règle générale et pour terminer, le tailleur parisien peut se définir : « Un industriel allemand qui taille des habits anglais. »

Un jour de jeûne et deux nuits de veille, ou un train de plaisir à Dieppe. — Caricatures par Stop.

TRAINS DE BAMBOCHES POUR
DIEPPE
10 CENTIMES ALLER ET RETOUR



Départ du train de plaisir.



L'arrivée, — trois heures du matin.



Borbotement général.



— Je me demande si, n'étant qu'adjoint, je puis décentement prendre un bain de mer?...



— Comment, mon ami, vous vous baignez avec vos bottes ?
— Diantre ! il y avait des requins !...



— Arato'è, on dit qu'il y a des lames dans la mer : si elles allaient te couper !



— Voilà la marée qui monte. — Ah ! tant mieux, j'ai grand'faim, et j'aime beaucoup la marée.



Un grain. — On demande 4,900 parapluies.



— Rien à manger !... — Si nous faisons rôti Azer?...



Retour du train de plaisir.

Revue des Arts.

OUVERTURE D'UN MUSÉE MEXICAIN AU LOUVRE.

Un des caractères propres à notre époque, c'est le cosmopolitisme, mot nouveau que l'Académie n'admet pas, mais qui l'a fait bien employer, faute de mieux pour exprimer un sentiment nouveau. Jamais on n'eut une conception plus large de l'humanité, de son histoire, de ses développements, de son identité à travers le temps et l'espace. Peut-être est-ce pour cela que nos temps modernes, malgré leur inquiétude et leur rage, ne manquent d'une véritable originalité. Ce qui de notre point de vue gagne en étendue, il le perd en profondeur. Notre sentiment est plus large, mais il est moins intense. Autrefois nos arts et notre littérature puisaient à une ou deux sources seulement; ils puisent à vingt sources aujourd'hui. Nous nous intéressons à trop de choses pour en aimer passionnément une seule. Qui se serait avisé autrefois de la création d'un musée mexicain? Qui aurait toléré la pensée de donner à quelques grossières poteries, à quelques misérables brimborions des sauvages américains vaincus par Cortez et Pizarro, le splendide air réservé jusqu'ici aux précieuses restes de l'antiquité égyptienne, grecque, étrusque ou romaine, ou aux chefs-d'œuvre de la renaissance et de notre art national? Ce dédain provenait d'une idée trop étroite. Le musée du Louvre, désormais entré dans une voie plus large, ne se contentera plus de recueillir exclusivement les objets remarquables sous le rapport du beau, mais encore il recueillera tous les vestiges des civilisations originales qui ont passé sur la terre. S'il comprend bien sa mission, il doit être tout à la fois musée esthétique et musée ethnographique.

Les gigantesques monuments existant au Pérou, dans le Yucatan et au Mexique, attestant une civilisation avancée, et dont quelques-uns remontent à une antiquité que l'on a cru être contemporaine des monuments de l'Égypte et de l'Inde, sont, particulièrement attirés l'attention des archéologues; ils ont été l'objet de magnifiques publications. Les vestiges de ces civilisations perdues méritent d'être curieusement recherchés aussi bien que les restes des Pélagés et des Étrusques; s'ils sont beaucoup moins intéressants au point de vue de l'art, ils le sont beaucoup plus sous le rapport de l'anthropologie et de la philosophie de l'histoire. Quels que soient les voiles qui couvrent les origines de la civilisation antique de l'ancien monde, on devine, on comprend à un certain degré, si on ne la suit pas exactement, la chaîne de la tradition. Il en est tout autrement pour l'Amérique. Ici cette chaîne est brisée. Ici la séparation paraît complète; la nature a mis entre les deux mondes des étendues de mer si incommensurables, que l'humanité a vécu des milliers d'années, à accomplir presque tous ses progrès sans soupçonner l'existence de cet autre hémisphère de notre planète où d'autres hommes exerçaient les mêmes luttes contre la nature et s'avancèrent par des moyens analogues dans la voie du progrès. Jamais spectacle plus curieux ne pouvait être offert à l'étude. Garat demandait au premier consul une île de la mer Égée pour y faire des expériences sociales; jamais expérience sociale sur une plus grande échelle ne devait se produire dans des conditions de plus parfait isolement. La découverte de Christophe Colomb venait livrer à la science moderne une sorte de civilisation antique en pleine voie d'écllosion. Les savants ont-ils tiré du problème les leçons qu'ils pouvaient en tirer? Il est permis d'en douter.

Les premiers Européens débarqués en Amérique trouvaient une telle variété de végétaux et d'animaux que ce fut pour eux comme s'ils arrivaient dans une nouvelle planète. Aussi appelèrent-ils le pays un nouveau monde. Mais ils se trouvaient fort embarrassés pour expliquer la présence de l'homme et surtout celle d'animaux analogues dans l'ancien et le nouveau continent. On était loin d'imaginer qu'une quinzaine de lieues seulement séparaient, au nord, l'Asie de l'Amérique, sans qu'on eût bâti là-dessus des hypothèses.

Pour simplifier le problème, on supposa que les deux hémisphères avaient pu antérieurement être réunis vers le pôle. D'autres, pour se soustraire à la difficulté de faire traverser les régions arctiques aux espèces tropicales, eurent recours à l'Atlantide de Platon. Les hommes ont parfois de singuliers étonnements. En supposant que ces petits artifices d'imagination parvinssent à expliquer comment l'Amérique a pu être peuplée, le problème ne surgit-il pas de toutes pièces pour chaque île disséminée sur la surface du globe. Pour en citer qu'un exemple : peut-on concevoir comment les îles Sandwich, séparées par d'effroyables distances de l'Amérique et encore plus de l'Asie et de la Nouvelle-Hollande, ont vu leur sol volcanique successivement couvert de végétaux, d'animaux et d'habitants. Ce problème ainsi posé doit être écarté comme une puérité indigne de la science.

Un objet plus digne et plus fructueux était de rechercher, dans une étude attentive de la religion, de la langue, des monuments, des arts et des usages des anciens Américains, s'il n'y a pas quelques rapprochements naturels entre eux et d'autres peuples de l'Europe et de l'Asie. Malheureusement ce n'est pas par l'esprit de critique que brillèrent les savants à l'époque de la conquête. Les moines espagnols, qui prirent soin les premiers de recueillir les traditions, dupes des apparences, adoptèrent les explications les plus fabuleuses avec un enthousiasme et une crédulité à laquelle se prêtent d'autant mieux les néophytes mexicains, qu'ils ne se comprenaient pas très-bien les uns et les autres. Ils crurent retrouver Ève, Noë, la vierge Marie, la tour de Babel, le signe de la croix, le sacrement de l'Eucharistie. Quelquefois, ce dieu à peau blanche et à barbe noire, venu du nord et dans lequel on a voulu voir un missionnaire hollandais, civilisateur de l'Anahuac ou il fit régner l'âge d'or, et qui disparut promettant aux Chululams de venir régner un jour sur eux, tant pour quelques-uns l'apôtre saint Jacques, pour d'au-

tres le Messie lui-même. A force de s'exalter sur cet inexplicable mélange d'orthodoxie et d'abominations païennes, les pauvres missionnaires finirent par s'imaginer que tout cela devait être une supercherie du diable confondant les rites du christianisme pour mieux entraîner les peuples à leur perte. L'auteur moderne du plus splendide ouvrage publié sur les antiquités du Mexique, lord Kingsborough, cherche à prouver que Mexico avait été colonisé par les Israélites.

La science n'a pas encore débrouillé le mystère des origines de la civilisation américaine. Suivant qu'on s'est préoccupé de telle ou telle analogie, on lui a attribué une origine tantôt hébraïque, tantôt égyptienne, chinoise ou tartare. Ceux, au contraire, qui ont été frappés des différences tranchées, ont pris le parti de la déclarer originale, autochtone. La linguistique de son côté n'a apporté aucune lumière dans la question. Quelques affinités étymologiques ont été signalées avec le chinois, mais sous les autres rapports il n'y a aucun rapprochement à établir. L'aztèque, nom de la langue et du peuple dominant à Mexico lors de l'invasion de Cortez, manque des sons *b, d, f, g, r, s, j, gn*, ce qui l'oblige à répéter le peu d'éléments phonétiques qu'elle possède et donne de la dureté à la prononciation, comme on peut s'en faire idée par les mots : *ichpochilli*, jeune fille, *Tenochtitlan*, nom indigène de Mexico. Cette langue possédait une véritable littérature. Une foule de livres manuscrits contenaient les annales et l'histoire des migrations antiques, des calendriers, des rituels, l'état cadastral du pays, les rôles des tributs, etc... Une grande partie de ces monuments précieux périt par le feu de la conquête. Le premier écrit que nous connaissons, l'ouvrage de Zunara qui, dans l'aspect bizarre de peintures hiéroglyphiques, est un recueil de formules de magie. A la vérité, en 1553, une chaire fut créée à Mexico pour l'explication des hiéroglyphes afin de venir en aide à la jurisprudence. Mais, moins de cent ans après la conquête, la connaissance des hiéroglyphes avait tellement décliné que l'historien mexicain Ixtlilxochitl dit que de son temps il n'y avait plus dans le pays que deux personnes âgées en état de les déchiffrer. Peut-on espérer que quelque Champollion retrouverait l'art de lire un jour ces hiéroglyphes? Ce n'est pas probable. Malgré une cinquantaine de grammaires et de vocabulaires sur la langue mexicaine, l'étude n'en est pas répandue en Europe; et les deux chaires qu'on avait fondées à Mexico pour l'enseignement des deux principaux idiomes indigènes, sont, depuis longtemps, suivant des renseignements fournis à M. Vaisse, sans auditeurs comme sans traitement.

Quelques fragments qui nous ont été conservés de la littérature des Aztèques sont propres à nous donner une haute idée du degré de civilisation auquel ils étaient déjà parvenus. Les paroles suivantes ne sont-elles pas empreintes d'une charité toute évangélique? — « Habile ceux qui sont nés, nourris ceux qui ont faim, quelque privation qu'il en coûte, car rappelle-toi que leur chair est la tienne, et qu'ils sont hommes comme toi. — Nous ne pouvons résister au plaisir de citer quelques passages abrégés d'un fragment très-remarquable et qui mériteraient d'être plus connu et de devenir classique. Ce sont les leçons pleines d'une douce modification d'une mère à sa fille, des conseils d'une simplicité charmante et d'une netteté qui gagne le cœur.

« Ma bien-aimée fille, chère petite colombe, vous avez déjà entendu et écouté les paroles que votre père vous a dites. Ce sont des paroles précieuses, telles qu'en dit et on en écoute rarement, qui partent des entrailles et du cœur, ou elles étaient entassées comme un trésor... il vous a dit ce qu'il vous convient de faire et ce qu'il vous convient d'éviter. Rien de ce qui vous intéresse n'a été omis. Néanmoins pour remplir tous mes devoirs envers vous je vous dirai quelques mots. La première chose que je vous recommande instamment est de ne point oublier et de bien observer ce que votre père vient de vous dire... Si Dieu vous prête vie, vous enseignerez avec les mêmes paroles les fils et les filles que Dieu vous donnera. La seconde chose que j'ai à vous dire c'est que je vous aime beaucoup, parce que vous êtes ma fille chérie... — Que vos vêtements soient toujours décents et propres. Ne vous parez pas avec trop de coquetterie, car c'est une marque de vanité et de folie... Lorsque vous parlez ne précipitez pas vos paroles, mais parlez avec calme et réflexion. N'élevez pas trop la voix, ne la baissez pas trop non plus; parlez d'un ton modéré... Dans la rue ne portez ni la tête trop inclinée, ni le corps penché. Ne marchez pas non plus sur la tête trop haute, car c'est la marque d'une mauvaise éducation... Ne regardez pas comme une personne dont la vie est courte... Ayez encore soin, ma fille, lorsque vous êtes dans la rue, de ne pas regarder à droite et à gauche, de ne pas tourner çà et là la tête... Que l'expression de votre visage ne soit ni morose ni trop complaisante. Ne faites aucune attention à ce que l'on peut dire autour de vous dans la rue (Nous supprimons une suite de bons conseils relatifs à l'état du mariage...) Ma chère fille que j'aime tendrement, tâchez de vivre dans un monde de paix, de calme et de contentement tous les jours de votre vie. Ne souillez pas votre honneur, ne trahissez pas la gloire et la renommée de vos ancêtres. Honorez-moi, honorez votre père et glorifiez nous par vos bonnes œuvres. Dieu vous protège, ma première enfant, et puisse-vous venir à Dieu qui est partout! — Que dirait de mieux aujourd'hui une mère chrétienne à sa fille? A entendre ces conseils, on se serait volontiers disposé à supposer une grande douceur de mœurs dans la nation.

Le plus sûr est pourtant de ne pas s'y fier.

Une fille d'un roi de Mexico, mariée à un souverain voisin, renouvellait à près de deux siècles d'intervalle les orgies et les crimes de la tour de Nesle, et mourait étranglée par ordre de son époux, ainsi que Marguerite de Bourgogne. L'usage abominable des sacrifices humains forme aussi un

cruel contraste avec ces préceptes de douce morale que nous nous sommes plu à rappeler. Mais à Rome, dont on ne cesse d'étudier l'histoire, cela se pratiquait également, seulement sur une bien moindre échelle. Une notice raconte que de son temps encore on avait enterrés vivants dans le marché aux bœufs un homme et une femme, comme moyen d'intercession divine. A travers les temps et dans les divers hémisphères l'homme se montre toujours semblable à lui-même. Les mêmes bons instincts le dirigent vers les principes de la morale; les mêmes passions, la même ignorance, les mêmes superstitions enfantent les mêmes crimes. Pourquoi le développement naturel de l'intelligence ne menerait-il pas au même but les hommes partis de points différents? Pourquoi les Aztèques ne seraient-ils pas arrivés d'eux-mêmes à certains dogmes religieux, dont les coincidences avec d'autres dogmes ne seraient que fortuites; aux rites du baptême et de la confession, comme ils étaient parvenus à un calendrier calculé avec assez de précision? Pourquoi n'auraient-ils pas trouvé eux-mêmes les ornements sculptés sur leurs monuments ou peints sur leurs vases, les *zaccas*, les méandres, les entrelacs? Dans la forme de ces vases simples ou composés, à tête d'homme ou à apparence d'animaux, tels qu'on en voit au musée qui vient d'être ouvert au Louvre, c'est fortuitement sans doute que les Mexicains et les Péruviens se sont trouvés en communauté de style soit avec les Égyptiens, soit avec les Étrusques, soit avec l'art chinois à une époque voisine de l'ère chrétienne. Ici d'ailleurs il n'est permis de rien affirmer; tout est livré au doute et aux conjectures. Une grande réserve est imposée à l'esprit critique, et des recherches ultérieures seules pourront mettre à même de prononcer si les Américains ont emprunté des traditions à l'Orient, comme les mondes circonvoisins sont à noter. Ainsi par exemple, comme le fait judicieusement observer Prescott, dans son ouvrage si intéressant sur la conquête du Mexique, l'usage de brûler les morts, en vigueur chez les Mongols et les Aztèques, peut n'être qu'une faible preuve de leur origine commune. Mais lorsqu'on y ajoute la circonstance de réunir les cendres dans un vase et d'y déposer une pierre précieuse à l'exclusion de tout autre objet, la coïncidence devient vraiment remarquable. Le problème compliqué et plein de mystères appelle donc les recherches des investigateurs et les études des savants.

Si nous nous sommes assez longuement étendu sur ces détails relatifs aux anciens habitants de l'Amérique, c'est pour signaler l'importance réelle que les études qui les concernent peuvent avoir pour l'histoire générale de la civilisation humaine et pour mieux faire ressortir l'utilité du nouveau musée dont vient d'être dotée la France. Ce musée, tout récemment ouvert dans la cour du Louvre, à côté du musée assyrien, consiste en une seule petite salle au rez-de-chaussée, ou sont réunis des fragments d'architecture et de sculpture, des figurines de métal, de matières dures, de terre cuite, dont le plus grand nombre appartient au Panthéon mexicain; des vases, des armes, des instruments de musique, des objets de parure, des seaux, des poids, des ustensiles divers provenant en grande partie du Mexique, puis du Pérou et du Chili. Une notice, rédigée par M. de Longpérier, contient une description sommaire des objets et quelques notes explicatives, nécessairement très-résumées dans un sujet encore si peu connu. Quant à la provenance des objets, voici ce que nous apprend la notice : « Le musée du Louvre possédait depuis longtemps un certain nombre de monuments américains, rapportés du Mexique par M. Séguin, par le dessinateur J. Rancart, et du Pérou par M. Angrand, consul de France à Lima; des vases et des figurines avaient été achetées à la vente du cabinet Denon; mais la plus grande partie de ces objets n'avait pas été exposée. L'acquisition d'une importante collection de sculptures mexicaines, réalisée au commencement de 1850, a enfin permis à la direction des musées de présenter au public un intéressant échantillon de l'antiquité américaine. Cette collection avait été formée au Mexique par M. Latour-Aillard. »

Le nouveau musée national s'enrichira inévitablement par la suite. Déjà des particuliers, parmi lesquels nous citerons MM. Massieu de Clerval et Victor Schelcher, lui ont fait don de curiosités remarquables. Cette collection servira sans doute à répandre chez les antiquaires français le goût des études américaines. Un grand problème d'histoire ou de philosophie s'y rattache. L'Amérique, où d'audacieux Scandinaves avaient formé des établissements croisés ans avant la découverte de Christophe Colomb, est-elle en dans les temps antiques communication des traditions religieuses et des arts de l'Orient? ou bien, dans son isolement absolu, est-ce en vertu du libre développement de l'intelligence humaine et des mêmes tendances instinctives que la demi-civilisation à laquelle elle était parvenue lors de la conquête se manifestait avec des symptômes analogues à ce qui existait dans le vieux monde? Problème digne du plus haut intérêt. C'est avec ces préoccupations que la science abordera ce petit musée en apparence peu important, si elle parvient à pénétrer le mystère des origines aztèque et péruvienne, ces monuments d'un goût bizarre et d'apparence souvent grossière, alors mieux compris, prendront toute leur valeur. Aujourd'hui ces antiques témoins d'une civilisation perdue ne seront pour un grand nombre que les produits d'un art barbare.

Hydrabus hic ego sum quia non intellego illud.

La statue en marbre de M. Duret, représentant Mercure inventant la lyre, avait été brisée à la révolution de février dans les appartements du Palais-Royal. Depuis elle fut exécutée en bronze et acquise par le ministère de l'Intérieur. Elle vint d'être placée dans le foyer de l'Opéra.

Différentes statues vont être placées au musée de Versailles, entre autres celles de Turgot, de Malesherbes et de sénateur Laplace. Celles de Mansard et de Fontaine vont remplacer les figures mythologiques de Louis XV et de Marie

Lezinska qui se trouvent sous le passage de l'aile du midi qui conduit au parc. Enfin la galerie militaire de Versailles doit bientôt s'augmenter des bustes des généraux de Bural, Regnaud, Duvisier, Négrier et de Bréa. Ce dernier buste a été commandé par le ministre de l'intérieur à M. Grotiers, déjà auteur d'un buste représentant l'infortuné général, exposé au salon de 1849, et actuellement au musée de Nantes.

Le 5 juillet et les jours suivants le public a été admis à voir, au palais des Beaux-Arts, des copies exécutées à Venise, par M. Serrur : 1° *Le mauvais Riche*, de Bonifazio (académie de Venise); 2° *Sainte Barbe*, de Palma Vecchio (église de Santa-Maria-Formosa); 3° la magnifique *Assomption*, du Titien (académie). Ces copies étaient exposées dans la salle où se trouve la copie du *Jugement dernier*, par Sigalon. On peut maintenant se faire, à Paris, une juste idée de cet admirable ouvrage du grand peintre vénitien. Outre le plaisir de se rappeler ou d'entrevoir pour la première fois cette splendide peinture, on a pu se livrer à la comparaison des deux chefs-d'œuvre de Michel-Ange et de Titien. Les distances qui séparent l'académie de Venise de la chapelle Sixtine de Rome étaient dénuées, et c'était un curieux et instructif spectacle de voir ainsi en présence les deux chefs des écoles vénitienne et florentine.

A une vente de tableaux qui a eu lieu le 7 juin à Londres, dans le salon de M. Phillips, on a adjugé une *Diane et Callisto*, par Titien, pour 8,400 francs; les *Quatre Évangélistes*, par Murillo, pour 6,210; et le *Sacrifice à Cères*, œuvre commune de Rubens et de Jordans, pour 8,910; une *Famille de paysans*, grandeur naturelle, par Jordans, pour 5,670. Une *Route à travers un bois*, par Hobbema, a été payée 5,130; une *Itine*, par Ruysdaël, 4,155; une *Scène d'intérieur*, par Téniers, 8,100; un *Bouquet de fleurs*, par Van-Hoyum, 6,210; et un pendant par le même, le même prix; le *Portrait d'un gentilhomme*, par Rembrandt, 5,400; un *Portrait de la reine Elisabeth* avant son avènement au trône, par Holbein, 2,920. La vente entière a produit 162,000 fr.

Une autre vente remarquable a eu lieu à Londres le 21 et 22 juin dernier : c'est celle de la célèbre galerie de M. Charles Meib, de Grave-House, comté de Stafford. Elle a produit plus de deux cent mille francs. Quelques Italiens, tels que Carrache et Sasso Ferrato, et quelques Flamands, tels que Téniers et Netscher, y ont atteint des prix modérés; mais les tableaux de peintres anglais y ont été poussés à des prix élevés : un *Navire anglais échoué sur les côtes de France*, par Turner, a été payé 17,350 francs. Voici les prix d'adjudication de quelques-uns de ces tableaux : *Le Rat Lear commandant Corédia* (Hulton), 3,000 francs; *Italie dans le montagne* (Cooper), 8,475; *Vue de l'intérieur d'un temple égyptien* (Müller), 11,300; le *Sphinx*, par le même, 5,250; un *Chien dans une étable* (Lansier), 3,150; *Jeuneurs retenus captifs par des brigands* (Herbert), 5,513; *Montagnes revenant de la fête du mont Vergine* (Uwins), 6,700; deux *Nymphes au bain* (Ely), 6,825. Une *Vue de la côte de France*, de notre Bonington, également apprécié des deux côtés du détroit, a été payée 5,375.

A. J. D.

Histoire des Végétaux Intéressants et utiles.

[Voir les Nos 349, 358, 361, 367, 373 et 378.]

LE LOTUS.

Le lotus jouissait anciennement d'une immense célébrité. Mais on entendait par là plusieurs plantes très-différentes entre elles. Le lotus d'Homer, dont le douceur fit oublier aux compagnons d'Ulysse le retour dans la patrie, est le fruit d'un nymphéa (*Najas lotus*), arbrisseau qui croît encore aujourd'hui assez communément sur le littoral de la régence de Funis, l'antique pays des lotophages. D'autres pensent que c'est la baie noiraire, sucrée, du micocoulier (*celtis australis*), bel arbre de la région méditerranéenne. Les *lotus* de la famille des légumineuses servent de pâture aux bestiaux; le mélilot (*melilotus officinalis*) fournit un collyre jadis fort renommé; enfin le plaqueminer (*despyros lotus*) pourrait bien être plutôt le vrai lotus d'Homer, si ses baux n'étaient pas d'une saveur détestable. Mais le goût ne change-t-il pas comme la mode?

C'est le fameux lotus des Égyptiens qui doit particulièrement nous occuper ici. Cette plante appartient à la famille des nymphéacées, toutes aquatiques, dont nous n'avons pour représentants que les nymphéas jaune et blanc. Le royaume une grande confusion relativement aux lotus d'Égypte. Je vais tâcher de débrouiller ce que les auteurs nous apprennent : ce sera rendre un service à la science. Écoutons d'abord le père de l'histoire : « Lorsque le fleuve (le Nil) coule à pleins bords et que les champs sont inondés, on voit végéter dans l'eau beaucoup de *lotus*, que les Égyptiens nomment *lotos*. Après les avoir moissonnés, ils les font sécher au soleil; puis, avec la graine, restée de l'intérieur et semblable à celle du pavot, ils forment une pâte dont ils font cuire des pains. La racine de ce lotus est aussi mangée et d'une saveur douce; elle est ronde et de la grosseur d'une pomme. On y trouve encore d'autres *lotus* semblables à des roses (*χρυσά ερωστία*); ils croissent également dans le fleuve; le fruit consiste dans une espèce de coupe particulière qui s'élève de la racine; il forme une très-grande ressemblance avec le gâteau de cire des abeilles; il y a, comme enchâssées, un grand nombre d'amandes de la grosseur d'un noyau d'olive; on les mange fraîches et desséchées. » (*Hérodote*, liv. II, chap. 92.)

Voici ce que raconte Diodore : « Les eaux du Nil, coulant très-lentement, charrient avec elles beaucoup de terre, et forment, dans les endroits bas, des marais extrêmement

fertiles. On y voit naître des racines de diverses saveurs, des fruits et des tiges d'une nature particulière, et qui suffisent aux besoins des indigents et des malades. Ces plantes offrent non-seulement une nourriture variée et toujours prête, mais encore elles sont utiles à d'autres besoins de la vie. On y trouve en abondance le lotus, avec lequel les habitants font du pain propre à satisfaire au besoin physique du corps; on y rencontre encore en très-grande abondance le *ki-borion*, qui porte ce qu'on appelle la *feve d'Égypte*. » (*Diodore*, tome I, p. 37 de ma traduction.)

Théophraste (*Histoire des Plantes*, liv. IV, chap. 8) est bien plus précis : « Il croît dans les marais et les étangs un végétal semblable au lis, mais plus garni de feuilles, disposées en deux rangées, de couleur vert-rose.... On y trouve aussi la *feve* (*χίζιον*); la tige, épaisse d'un doigt, a environ quatre coudées de haut; elle ressemble à un roseau tendre, sans articulation.... et se termine par une sorte de godet semblable à un nid de guêpes; dans chacune des cellules est une feve, faisant une légère saillie, et dont le nombre peut s'élever jusqu'à trente. La fleur est deux fois plus grosse que celle du pavot; sa couleur est d'un beau rose; ce godet est hors de l'eau. Les feuilles sont grandes comme celles du *pelusis* de Thessalie (espèce de pas d'âne). Dans chaque feve on trouve, quand on l'écrase, quelque chose de con tourné, amer, d'où naît le germe. Quant à la racine, elle est plus grosse que le roseau le plus épais et organisée comme la tige. On la mange crue, cuite ou rôlée; les habitants des marais en font leur nourriture. Cette plante croît souvent spontanément; mais on la sème aussi.... Celle qu'on nomme le lotus croît en très-grande partie dans les plaines, après l'inondation. Elle ressemble à la première par sa tige et ses feuilles, qui sont cependant plus petites et plus minces; sa fleur est blanche et ses folioles semblables à celles des lis; elles sont nombreuses et très-rapprochées les unes des autres. Ces folioles pétales se ferment quand le soleil se couche, et s'ouvrent quand il se lève. Le fruit est comme une très-grosse tête de pavot et offre aussi des cloisons à l'intérieur; les graines y sont plus condensées et semblables à celles du millet. Les Égyptiens mettent ces fruits par tas et les laissent pourrir; après que l'enveloppe s'est détachée, ils les lavent à grandes eaux, et séparent ainsi les graines; celles-ci sont ensuite desséchées et employées à la fabrication du pain. La racine du lotus s'appelle *korsion*; elle est ronde et de la grosseur d'un poing; elle est couverte d'une écorce brune, comme la châtaigne, et blanche à l'intérieur; on la mange crue ou grillée; mais la meilleure manière est de la manger cuite dans l'eau. »

Strabon (liv. XVII, chap. 1) ne parle que de la feve d'Égypte, dont il met la tige en parallèle avec celle du *pyrus* (*biblos*); il en compare le fruit, contenu dans le *ki-borion*, à la feve grecque, pour la grosseur et la saveur. Puis il ajoute : « Les *féviers* (*χίζιον*) présentent un coup d'œil charmant et une nourriture agréable à ceux qui veulent y faire des repas; les convives, montés sur des bateaux *thalanages* (espèces d'yachts), s'enferment dans le plus épais de ces féviers, et là, mangent et se divertissent à l'ombre du feuillage. Les feuilles sont si grandes, qu'on s'en sert pour fabriquer des coupes; car elles ont une certaine concavité qui les rend très-propres à cet usage. Aussi les ateliers d'Alexandrie en sont-ils remplis. »

Au rapport de Dioscoride (*Mat. med.* II, 98), la feve d'Égypte croît aussi dans quelques lacs de l'Asie-Mineure : sa fleur, de couleur rose, est deux fois plus grosse que celle du pavot; le fruit, plus grand que la feve commune, se mange vert et se recommande contre la dysenterie; la partie verte (embryon) est vantée contre les douleurs d'oreilles; la racine, nommée *colocase*, se mange crue ou cuite. C'est ce que nous apprend aussi Diphile le Sphinzien, cité par Athénée (*Deipn.* II, 2). Mais il ajoute que les féves vertes sont difficiles à digérer, peu nutritives et flatulentes; il leur préfère les sèches. Suivant Athénée, la fleur portait chez les Égyptiens le nom générique de *lotus*, et de *melilotus* chez les habitants de Naucratis; on en faisait des couronnes, d'une odeur très-suaive, et qui servaient en quelque sorte de rafraîchissement.

D'après Pline, on appelait cette plante indifféremment *colocase* et *cyamom*. « Sa tige, cuite, est filamenteuse; ses feuilles, très-larges, sont employées à tresser différents vases dans lesquels les Égyptiens aiment beaucoup à boire. On la cultive maintenant en Italie. » (Pline, *Hist. nat.*, XVI, 15.)

Voici ce qui résulte de la comparaison de ces divers passages : les plantes aquatiques, qui ressemblaient à nos nymphéas jaunes et blancs de la Seine et de la Marne, étaient les *lotus* des anciens Égyptiens. Mais le nom de *lotus* s'appliquait plus particulièrement à la fleur, qui était, par quelques auteurs, comparée au lis. Le lis rose du Nil était la feve d'Égypte (*kyanos*), bien différente de la feve grecque, qui est une feve des marais, symbole de douil chez les anciens, a cause de la tache noire qu'on remarque à la base de sa corolle. Ses parties essentielles, la plupart mangeables, étaient désignées chacune par un nom spécial : la racine s'appelait *colocase*, qu'il ne faut pas confondre avec celle d'une espèce d'arum, semblable à notre pied de veau, si commun dans les bois humides des environs de Paris; la capsule, percée de trous comme une pomme d'arrois, s'appelait *ki-borion* (caudex); et le fruit, enchâssé dans ces trous, était la *feve d'Égypte*, nom qu'on donnait aussi à toute la plante. Le *lotus blanc* se distinguait de l'espèce précédente par la forme de sa capsule, semblable à une tête de pavot, et par ses graines petites et nombreuses. Sa racine s'appelait *korsion*.

Ces caractères suffisent pour faire retrouver aujourd'hui dans le régime végétal ces deux plantes jadis si célèbres : le lotus rose ou feve d'Égypte, c'est le *nelumbium speciosum* de Willdenow (*nelumbum nelumbo*, L.); le lotus blanc, la *nymphaea lotus*, L. Ce qui avait contribué à embrouiller

la question, c'est d'abord les noms différents que les anciens avaient, selon leur habitude, donné à des parties d'un même végétal, puis l'extrême rareté, sinon le manque absolu, du lis rose dans l'Égypte actuelle.

Cette dernière circonstance est du plus haut intérêt pour le philosophe comme pour l'historien. Ainsi, voilà une plante, aussi utile aux anciens Égyptiens que la pomme de terre l'est pour nous, éteinte avec les générations qu'elle a nourries, mortes déposées dans les nécropoles souterraines du pays des Pharaons. Non-seulement elle a disparu de l'Égypte, mais on ne la retrouve dans aucune autre partie de l'Afrique. Le papyrus est de même aujourd'hui presque inconnu en Égypte; mais il n'a fait qu'émigrer, car on le rencontre un peu plus loin, dans les lacs de l' Abyssinie. La feve d'Égypte, au contraire, semble être tout à fait perdue pour le continent africain. Elle appartient maintenant à l'Asie; elle a été son domicile dans l'Inde, où elle fait l'ornement du Gange, fleuve non moins célèbre que le Nil. Rumphius la décrit sous le nom indien de *tarati*, et Rhédeé, sous celui de *tamar*.

Pourquoi cette plante a-t-elle disparu de l'Égypte? Est-ce parce que les lacs ou elle croissait se sont peu à peu desséchés? Je le crois; et j'y pourrais corroborer cette opinion par des preuves historiques et géologiques. Je me bornerai à traduire ici ce que raconte Pnylarche, cité par Athénée : « Sous le règne d'Alexandre, fils de Pnyrhus, on voyait croître, je ne sais par quel hasard, la feve d'Égypte dans un étang, voisin de la rivière Thyamis, en Épire. Pendant deux années de suite, ces plantes donnoient des fruits en abondance et les amenaient à maturité. Mais, après qu'Alexandre y eut élevé une station militaire, qui empêchait les hommes d'approcher et de cueillir les fruits, l'étang se dessécha et disparut avec ces plantes, de manière à ne pas laisser la moindre trace. » (Athén. *Deipn.* II, 2.)

L'Écluse, plus connu sous le nom latinisé de Clusius, soupçonna le premier l'identité de ce lotus avec le lotus rose du Nil. Les Indiens représentent leurs divinités assises sur la fleur de cette plante, exactement comme les Égyptiens y figuraient leur *Horus*. (Zoega, *Num. Egypt.*, p. 493.) La fleur et le fruit se trouvent également représentés sur la tête en marbre d'Antinoüs; de là le nom de *lotus antioinicus*. Ils forment, avec les grappes du dattier, la décoration des chapiteaux de plusieurs temples dans la haute Égypte. Enfin, on les voit sur la belle mosaïque de Palestre. (*Hist. de l'Acad. des Inscriptions*, année 1790.)

Les botanistes des seizième, dix-septième et dix-huitième siècles, au lieu de suivre la voie indiquée par L'Écluse, n'ont fait qu'embrouiller la question. Mathioli, dans ses fameux commentaires sur Dioscoride, a donné de cette plante une figure imaginaire, reproduite dans d'autres ouvrages. Mais, au commencement de notre siècle, M. Deile, professeur de botanique à Montpellier, ancien membre de l'expédition d'Égypte, dissipa tous les doutes qui pouvaient encore exister relativement à l'identité du lotus antioinien avec le lotus du Gange. Voici les caractères qu'il en donne : « La racine (*colocase* des anciens) est charnue, rampante (*rhizome*), d'une saveur douce et aqueuse; les feuilles sont orbiculaires, à pétiolos variant de longueur suivant la profondeur des eaux; la fleur (pédoncule) ressemble à une tulipe; corolle composée de quinze pétales (folioles) dont dix extérieurs, ovales, concaves, longs de quinze centimètres, les autres intérieurs, plus petits et inégaux. La fleur est couronnée intérieurement d'une frange épaisse de filets d'étamines, disposés au-dessous et autour de l'ovaire, qui a la forme d'un cône renversé ou d'un entonnoir plein. (Voy. la gravure.) Le fruit, qui n'est que l'ovaire développé, est évasé en cône (*chrysanthe* des anciens), large environ comme le peu de la main à la face supérieure; celui-ci est percé de 15 à 20 fessettes, dont chacune contient une graine ovale et de la grosseur d'une noisette un peu allongée (feve d'Égypte). L'enveloppe de la graine est dure, noirâtre; elle recouvre une amande douce, blanchâtre, féculente, partagée en deux lobes entre lesquels est une foliole verte (embryon), roulée, amère, recourbée. Cette amande est bon à manger, pourvu qu'on en rejette cette foliole verte. »

Il résulte des expériences que M. Deile a faites à Montpellier, que cette plante serait facile à naturaliser dans les étangs du midi de la France; et en cas de disette, les racines et les fruits pourraient être du quelque ressource pour les indigents. La culture du lotus rose (*nelumbium speciosum*) n'exige presque pas de soin, et la récolte est abondante. Il est rare de rencontrer des plantes qui soient propres à nourrir l'homme tout à la fois par leur souche et leurs graines.

Le lotus blanc (*nymphaea lotus* L.) se distingue du lotus rose par son fruit, qui ressemble exactement à une capsule de pavot. (Voy. la gravure.) On le rencontre encore, peut-être moins fréquemment qu'autrefois, dans les eaux de la basse Égypte. Sa racine est tuberculeuse, un peu oblongue, épaisse d'environ trente-cinq millimètres, recouverte d'une écorce brune et coriace. Les feuilles sont orbiculaires, pétiolées, dentées en scie, larges de un demi-pied à un pied, garnies en dessous de nervures saillantes. Les pédoncules sont cylindriques, de l'épaisseur du petit doigt et d'une longueur proportionnée à la profondeur des eaux. La corolle se compose de seize à vingt pétales, qui ne diffèrent des folioles du calice que par leur blancheur. Au centre de la fleur s'élève un ovaire demi-sphérique, à la base duquel s'insèrent les folioles du calice et de la corolle imbriquées sur plusieurs rangs. Les étamines sont très-nombreuses, linéaires, de moitié plus courtes que les pétales; les plus grandes sont les plus rapprochées de l'ovaire. Ce dernier est couronné d'un stigmate (sessile) en plateau, divisé en vingt ou trente rayons, terminés chacun par une corne linéaire, arquée en dessus. Les petites graines contenues dans le fruit capsulaire, pareil à une tête de pavot, ne servent plus aujourd'hui à faire du pain. Elles sont collées entre elles, si le fruit se dessèche hors de l'eau; mais presque toujours il pourrit sur place, dans les marécages, et les graines se répandent alors dans

la vase. Les paysans du Delta les nomment *oukh el-bache-nyp*, millet de nouépar, et ils n'en font usage que comme d'un remède rafraîchissant. Ainsi, voilà une plante, jadis alimentaire, chazé maintenant en un médicament. C'était le contraire pour la pomme de terre, comme je l'ai dit dans un autre article.

Enfin on voit une troisième espèce de lotus, peinte dans quelques temples de l'Égypte; c'est le lotus bleu (*Nymphaea carulea* L.) dont on faisait, selon Athénée, des couronnes agréables à la vue et à l'odorat. Cette espèce ne diffère du lotus-pavot (lis blanc du Nil) que par ses feuilles un peu plus ovales, découpées sur les bords en échancrures légères, séparées par des dents mousses au lieu de dents angus, et par ses anthères (sachets contenant la poussière fécondante) terminées en un appendice bleuâtre, pétaoloïde, d'une odeur très-suaue. La racine et le fruit sont comme ceux du *nym-*

phaea lotus. « La racine, dit M. Delile, a quelque analogie, pour la grosseur et la substance, avec la châtaigne. Les Égyptiens l'appellent *byaroun*. J'ai vu des paysans qui la vendaient cuite sur le marché de Damiette pendant l'automne; je n'ai pu distinguer si c'était plutôt la racine du *Nymphaea lotus* que celle du *Nymphaea carulea*, parce que les racines ne diffèrent point dans ces deux plantes, dont les qualités sont probablement les mêmes. Cependant les Égyptiens regardent le nénuphar blanc comme moins bon que le nénuphar bleu: ils nomment le premier *bachenyh el-khanzyr*, c'est-à-dire nénuphar de porc, et le second *bachenyh el-at-raly*, nénuphar des Arabes. »

Les fleurs de ce nénuphar sont remarquablement belles: le calice a ses folioles d'un vert foncé, parsemées d'un grand nombre de points et de petites lignes d'un pourpre noirâtre; les pétales d'un blanc brillant, teints, surtout vers leur som-

met, du plus bel azur, d'où le nom de *carulea*. Cette espèce croît encore abondamment dans les rizières du Delta. On la trouve aussi dans les Indes orientales. Faut-il chercher la raison de cette sorte de culte que les anciens avaient pour le lotus, dans la sensibilité de la fleur sous l'influence du soleil, phénomène signalé par Théophraste et nommé par Linné *sommeil des plantes*?

En résumé, les anciens Égyptiens admettaient trois espèces de lotus, toutes des plantes alimentaires aqueuses de la famille des nymphéacées: 1° le lotus rose ou feu d'Égypte, *Nymphaea speciosum* W., dont le fruit ressemble à une pomme d'arroser, 2° le lotus blanc (lis du Nil), *Nymphaea lotus* L.; et 3° le lotus bleu, *Nymphaea carulea* L. Le fruit des deux dernières espèces ressemble à une tête de pavot.

HOFER.

Le dessin sans maître. — Méthode pour apprendre à dessiner de mémoire.

Madame Cavé, dont les ravissants petits tableaux ont obtenu chaque année au salon le plus légitime succès, vient de nous confier, sous une forme charmante, tous ses secrets de maître; et comme fatiguée de la supériorité qu'elle a acquise dans son art, elle a voulu nous donner la clef de ce dessin gracieux avec lequel elle rend si admirablement ces bouquets d'enfants blonds et roses qui donnent à son talent un si grand cachet d'originalité. Elle s'adresse aux jeunes filles qu'elle comprend et qu'elle peint comme on les aime, c'est-à-dire comme elles sont, simples et naturelles. Et en même temps qu'elle est pour elles un maître habile, elle se montre une mère intelligente et leur donne des conseils qu'elles aimeraient à suivre, uniquement pour la manière dont ils sont présentés. Ces conseils, rassemblés dans une série de lettres et réunis sous ce titre: *Le Dessin sans maître*, forment un petit livre dont chaque page contient tout ce que l'esprit imprévu et piquant d'une femme peut renfermer d'original, tout ce que le savoir sérieux et intelligent d'un maître distingué peut offrir d'enseignements utiles. Mais les lettres de madame Cavé sont, comme ses compositions, plus éloquentes en sa faveur que tous les éloges. En citant un passage, c'est donner le désir de lire le livre tout entier.

« Observations sur la variété des ombres et des lumières.

» Généralement, sur les objets brillants, tels que les cristaux, les marbres, les porcelaines, les métaux, les bois vernis, les dorures, etc., les lumières sont rares et droites. Il importe de le savoir, car c'est la lumière qui indique la matière et la qualité; ainsi, dans un dessin, un meuble neuf diffère d'un vieux par la manière dont la lumière est posée. Peu à peu toutes ces observations se caseront dans la tête de tes filles, et elles arriveront au bout de leurs crayons en temps et lieu.

» Des qu'elles sauront regarder les objets, elles ne les regarderont plus sans faire attention aux formes de l'ombre et de la lumière.

» Elles verront comment s'éclairent les monuments, les maisons et les chaumières. Rien ne leur échappera, ni les grandes masses d'ombre et de lumière sur les arbres, ni les ombres portées des vases sur la terre, qui, quelquefois, mettent tout un village dans l'ombre, d'autres fois laissent le clocher seul lumineux. Sur les bords de la mer, il y a des effets magiques, surtout dans les pays du Nord,



où le ciel est n'bleux. Les effets de lumière sont-ils beaucoup plus variés et plus piquants dans le Nord que dans le Midi. Le nuage est l'ami des coloristes.

» Toute une vie nouvelle va commencer pour toi et tes filles. A vos yeux toutes les œuvres de la nature vont prendre un aspect intéressant. A chaque instant l'artiste assiste aux spectacles les plus curieux. Lorsqu'il voyage il éprouve mille sensations diverses; il marche de surprise en surprise; ou personne ne voit, ne sent rien, il voit, il compare, il admire. Il peut faire vingt fois la même route sans ennuï, car pour lui le paysage est toujours nouveau, à chaque heure du jour, dès qu'il change d'effet. Et cet effet peut tenir à la moindre chose: là, c'est une vache bien éclairée, qui anime une ondulation de la plaine; ici, c'est une chaumière qui reçoit les rayons du soleil et prend, à travers des touffes d'arbres, des proportions d'admirable beauté.

» L'exprimer les élans de bonheur que j'ai souvent éprouvés dans ces contemplations, c'est impossible. On sent qu'on s'approche de Dieu en comprenant mieux son œuvre. On le bénit de nous avoir donné cette faculté d'appréciation. Et un mot on se sent riche de tout ce qu'on voit. En considérant sa différence ou plutôt l'insensibilité de ceux qui vous entourent, il semble qu'on possède le monde à soi seul, et qu'un génie bienfaissant déroule devant vous des merveilles qu'il cache aux autres.

» Que de fois, devant ces grandes merveilles de la nature, j'ai pris en pitié l'audace des hommes qui veulent nous donner une idée du paradis. Comment! loin d'avoir inventé les beautés de cette terre, vous mourez sans les avoir comprises, et vous voulez inventer les choses du ciel! Mais le ciel que vous inventerez, vous, hommes, sera toujours au-dessous de la terre inventée par Dieu, et personne n'en voudra. Quant à moi, en jouissant patiemment et avec reconnaissance des bienfaits de ce monde que j'aime, je fais des vœux pour être un jour admise à connaître ceux que Dieu nous réserve auprès de lui; mais je m'en croirais indigne si j'avais la prétention de me faire une idée du bonheur qui nous attend là-haut et que je vous souhate à toutes les trois. Ainsi soit-il!»

Le *Dessin sans Maître* se vend à Paris, chez MM. Susse frères, 31, place de la Bourse. Broché 3 fr.; relié, avec peau d'âne, crayon et accessoires, 5 fr.

Bibliographie.

Chasses exceptionnelles et Mélanges, par M. ANOULE D'HOUDELOT. — Un vol. in-8° avec trois portraits gravés. — Paris. 1850. Rue des Moulins, n° 8.

Les *Chasses exceptionnelles* contenues dans ce volume ne sont pas, comme on pourrait le croire, celles de l'auteur, qui est tout à la fois un excellent chasseur et un écrivain distingué. M. Adulphé d'Houdelot s'est fait pour cette fois le panégyriste de trois des plus célèbres chasseurs du dix-neuvième siècle, l'historiographe de leurs principaux exploits. D'abord il raconte la vie du fieur de lions Gérard; il célèbre l'une après l'autre ses étonnantes prouesses; il écite sa correspondance, qui forme à elle seule un traité aussi complet que pittoresque de la chasse au lion; puis, passant de l'Afrique du nord dans l'Afrique du midi, il résume brièvement, trop brièvement, l'intéressant ouvrage que M. Adulphé Deleorgue a publié il y a trois années, sous le titre: *Voyage dans l'Afrique australe*; enfin il consacre quelques pages au récit de la vie et de la mort d'Éléonore Blaze, qui termina si prématurément le 9 octobre 1848 l'honorable et trop courte carrière qu'il avait parcourue si dignement comme militaire, comme écrivain et comme homme.

Le style de ces éloges a un ton pindarique qui cause à la première lecture un certain étonnement. Mais on pardonne bientôt à M. d'Houdelot les exagérations de son enthousiasme, parce qu'on reconnaît que cet enthousiasme est naivement sincère; telle est sa passion pour la chasse, qu'il admire tout bon chasseur comme un grand homme; dans son opinion, un chasseur exceptionnel n'est rien moins qu'un héros digne d'être chanté par les plus grands poètes! Que seraient donc ses panégyriques s'il n'avait pas cru devoir « se mettre en garde, comme il le déclare, contre l'exaltation romantique du poète et de l'artiste, ce mensonge du juste. » Du reste, ce défaut donne aux ouvrages de M. d'Houdelot une originalité qu'il n'est pas sans charmes. Il y a si peu d'écrivains auxquels on puisse reprocher une conviction trop chaleureuse!

Les *Mélanges* qui composent la seconde moitié de ce volume

offrent une lecture variée. M. d'Houdelot essaye de prouver que toutes les premières inventions remontent à la chasse ou sont nées d'un besoin de chasse; il se demande si les béasses viennent de l'Est ou de l'Ouest, par la mer ou par la terre; il raconte une ballue aux lièvres, et des chasses extraordinaires dans l'Amérique septentrionale et dans l'Inde; enfin il termine par un résumé théorique et pratique de la chasse au lion dû à la plume éminemment spirituelle et descriptive de son ami Jules Gérard.

L'éditeur des *Chasses exceptionnelles* annonce un nouvel ouvrage de M. d'Houdelot. Cet ouvrage, qui est sous presse et qui paraîtra prochainement, aura pour titre: *Le Livre du soldat*, types, mœurs, et caractères, précédés d'une biographie du maréchal Bugeaud.

Jurisprudence électorale parlementaire, recueil des décisions de l'Assemblée nationale (constituante et législative) en matière de vérifications de pouvoirs; par M. ALPHONSE GAUX, avocat, rédacteur en chef du *Moniteur*. — Paris. 1850. Guillaumin.

M. Guin a publié d'une manière complète dans son ouvrage intitulé *Jurisprudence parlementaire* les décisions des Assemblées législatives sur les élections de leurs membres. Ces travaux, dont l'idée et l'exécution premières lui appartiennent, a pour point de départ la loi du 9 avril 1831. M. Dalloz l'a continué, après les élections générales de 1842 et 1846, pour ces deux années, dans son recueil périodique de jurisprudence. Enfin M. Guin vient de le compléter en recueillant les décisions intervenues depuis l'établissement du gouvernement républicain. « Le changement radical introduit dans nos lois électorales par le principe du suffrage universel ne brise nullement, dit-il, la chaîne des traditions parlementaires; les précédents relatifs par exemple, au mode de vérification des pouvoirs, aux enquêtes, à l'appréciation des fautes électorales, aux calculs des suffrages, aux attributions de bulletins, etc., conservent aujourd'hui leur intérêt et leur autorité. » Quant aux solutions antérieures à la loi de 1831, elles se trouveront avec toutes les autres, dans l'ar-

ticle *Droits politiques* de la seconde édition de la *Jurisprudence générale* de M. Dalloz.

La *Jurisprudence électorale parlementaire* remplit 107 pages. Divisée en 17 paragraphes, elle se compose de 491 décisions.

Rébus.



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Si l'on fait froid les pauvres sont assez mal à leur aise.

« On s'abonne directement aux bureaux, rue du Richelieu, n° 60, par l'envoi franco d'un mandat sur la poste ordre Lechevalier et Co., ou près des directeurs de poste et de messageries, des principaux libraires de la France et de l'étranger, et des correspondances de l'agence d'abonnement.

PAULIN.

Tiré à la presse mécanique de PLOU FRÈRES, 36, rue de Valenciennes, à Paris.